

François Gravel blanchit les Mariners

Du grand Jocelyn Lemieux

par Pierre TURGEON

SHERBROOKE — Les Canadiens de Sherbrooke ont remporté une brillante victoire de 4-0 hier soir aux dépens des Mariners du Maine dans un match qui a permis au gardien-recrue François Gravel de réussir son premier blanchissage et à Jocelyn Lemieux de s'amuser comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps.

Tous deux ont d'ailleurs mérité les deux premières étoiles dans ce match où Mark Pederson a inscrit ses deux premiers buts de la saison.

Lemieux a été utilisé à toutes les sauces par l'entraîneur Jean Hamel: à son tour régulier, des fois sur deux trios, en avantage numérique et en désavantage numérique. "Il faut que retourne loin derrière pour me souvenir d'un match où j'ai eu autant de temps de glace. Même chez les juniors j'en n'avais pas autant. C'est l'un de jouer comme cela. J'étais comme un p'tit fou sur la glace... J'ai déjà hâte au prochain match et je jouerais à tous les soirs si je le pouvais."

Lemieux ajoutait que Jean Hamel lui avait fait une surprise en l'utilisant en désavantage numérique. "Je ne l'avais jamais fait avant et je pense ne pas avoir trop mal paru."

A part marquer, Lemieux a tout fait sur la glace: il a distribué les mises en échec, patiné avec vigueur, préparé de beaux jeux dont le premier but, jeté les gants devant Carl Mokosak, un des pires garnements dans la li-



Jocelyn Lemieux

gue, excellé en désavantage numérique et participé aux attaques à cinq...

Et Gravel

Si Gravel avait été solide dimanche dernier face aux Skipjacks de Baltimore, il a été encore meilleur hier soir, se tenant debout et résistant aux nombreux avantages numériques dont ont bénéficié les Mariners,

particulièrement en période médiane.

Utilisant ses mitaines, son bâton, ses jambières et même sa tête pour bloquer les rondelles, Gravel n'a jamais paniqué devant son filet pour protéger la mince avance de 2-0 que s'étaient ses coéquipiers au cours des deux premiers engagements.

Il a fait preuve d'humilité en affirmant qu'il ne s'agissait pas du blanchissage d'un seul homme. "C'est toute l'équipe qui a bien fait et la venue de Donald Dufresne et de Jocelyn Lemieux qui ont un bon moral nous a aussi aidés."

Il a ajouté que l'entraîneur François Allaire y était aussi pour beaucoup dans ses succès. "On a pratiqué des choses: quand rester debout et quand utiliser le papillon. Aujourd'hui, on a revu le match contre Baltimore, il m'a montré des choses qu'il aimait et d'autres points qu'il n'aimait pas."

L'entraîneur Mike Milbury, des Mariners, lui a aussi rendu hommage. "Gravel a été solide et n'a pas fait d'arrêts chanceux. Nous avons eu des occasions de marquer, mais il ne pouvait être meilleur qu'il ne l'a été."

"Quant à nous, on a manqué de discipline en prenant de mauvaises punitions en troisième période. Chose certaine maintenant, on ne connaîtra pas une saison sans défaite", a-t-il ironisé.

Jean Hamel de son côté était heureux de constater que ses joueurs avaient beaucoup mieux travaillé en défensive. "En première, j'étais très satisfait du travail dans notre zone. On a eu un certain relâchement en deuxième, mais on s'est replacé en troisième période."

BLOC-NOTES: Mark Pederson a marqué deux buts en troisième période, ses deux premiers chez les professionnels... Benoit Brunet a aussi marqué son premier... Martin Desjardins a réussi son deuxième... Brunet a fait preuve de beaucoup d'habileté en captant une passe au vol pour se diriger seul jusqu'au gardien... Pederson a donné crédit à ses coéquipiers Rocky Dundas et Brent Gilchrist pour son premier but.

Il s'agit tout fait le travail et moi je ne pouvais manquer un tel but... Le match a été disputé devant 2431 bruyants spectateurs... Un dépisteur du Minnesota affirme que l'organiste Mario Gosselin est le meilleur dans la ligue et qu'il ne craindrait pas de le commander à n'importe qui dans la Ligue nationale... Gravel, Lemieux et Pederson ont récolté les trois étoiles... Le match a aussi été marqué de quelques combats de boxe... Les Canadiens ne quitteront Sherbrooke que ce midi pour se rendre à Portland ce soir... Il sont de retour au Palais des sports demain soir pour affronter les Devils de Utica.



"Bonne chance!"

Tommy Lasorda et Tony Larussa, les gérants des Dodgers et des A's, se sont échangé les vœux de circonstances hier au Dodger Stadium où sera disputé ce soir le premier match de la Série mondiale.

Textes, photos et statistiques sur la Série mondiale — page 3

...et Claude n'est pas en reste!

Il salue son retour en marquant trois buts

Par François LEMENU

EAST RUTHERFORD (PC) — Claude Lemieux a salué son retour au jeu après avoir été mis à l'écart durant un match en réalisant une performance de trois buts et une passe dans une victoire de 7-3 du Canadien de Montréal sur les Devils du New Jersey, hier soir au Meadowlands Arena.

Le troisième but de Lemieux est survenu après que les Devils eurent réduit l'écart à 4-3 en troisième période sur des buts de Mark Johnson, pendant un avantage numérique, et de John MacLean, son second du match. Mats Naslund, pendant un jeu de puissance, et Shayne Corson, son second but du match, ont toutefois mis le match hors de portée des Devils en marquant dans les cinq dernières minutes de jeu.

Mike McPhee a également marqué pour les Glorieux.

Stéphane Richer, très fort au cours des 30 dernières minutes, a récolté trois passes.

Patrick Roy était devant le filet du Tricolore et il a nettement eu le meilleur sur son vis-à-vis Sean Burke. En fait, il a été brillant alors qu'il a repoussé 30 tirs.

Pour la première fois cette année, le Tricolore a donc joué comme l'équipe qui a terminé au deuxième rang du classement général avec 103 points.

En l'important, les Glorieux ont gâché le match d'ouverture des Devils qui jouaient devant une salle comble de 19,040 spectateurs.

En belle forme

La première période, disputée à un bon rythme, a permis aux gardiens Sean Burke et Patrick Roy de réaliser de beaux arrêts.

Burke a été mis à l'épreuve dès les premiers instants de la rencontre lorsqu'il a saisi un tir parfait de José Charbonneau de sa mitaine. Quelques secondes plus tard, c'était au tour de Mike Lalor de le mettre à l'épreuve.

Burke a toutefois réservé son meilleur arrêt de l'engagement face à Mats Naslund. Le Suédois a reçu une passe de Bobby Smith en diagonale juste devant le filet mais Burke a fait un arrêt incroyablement du patin.

Roy s'est pour sa part signalé devant le capitaine des Devils Kirk Muller qui s'était échappé. Brendan Shanahan a aussi été

frustré par Roy.

Les Devils ont finalement ouvert la marque à 10:39. MacLean a saisi une rondelle libre devant le filet que Craig Ludwig venait d'abandonner involontairement. Son tir dans la lucarne n'a donné aucune chance à Roy.

Lemieux a créé l'égalité à 15:49. Il a pris le retour d'un tir de Guy Carbonneau que Burke a mal dirigé de sa jambière. Lemieux, qui entrainait en trombe, n'a pas raté sa belle occasion. Ludwig a écopé de l'unique pénalité de la période.

La deuxième période a été l'affaire du Canadien qui a dominé par son jeu le long des rampes et dans les coins de patinoire. Le trio Gagné-Carbonneau-Walter a été particulièrement efficace en échec-avant, ce qui a donné le ton à la période.

Pas étonnant donc que le Tricolore ait inscrit trois buts sans réplique.

McPhee a brisé l'égalité après seulement 11 secondes, profitant d'une belle passe de Brian Skrudland faite depuis l'arrière du but. Skrudland avait lui-même reçu le disque de Lemieux en zone des Devils.

Corson a suivi à 13:02. Richer a imité Skrudland en servant une belle passe à Corson posté devant le filet.

Lemieux, enfin, y est allé de son deuxième but de la soirée à 19:23 durant une pénalité à Dave Maley. Encore une fois, Richer a été à l'origine du but avec une belle entrée de zone. Richer a passé le disque à Smith dont le lancer a dévié sur le patin de Lemieux. Burke a protesté mais en vain.

La période a été marquée d'un combat entre Chris Chelios et Joe Cirella, les deux joueurs étant chassés pour sept minutes.

Après 40 minutes de jeu, le Canadien menait 4-1 et était en train de gâcher l'ouverture des Devils à domicile.

"Claude vient de prouver quel genre de joueur il est"

—Claude Lemieux

Par François LEMENU

EAST RUTHERFORD (PC) — Aux yeux de l'entraîneur Pat Burns, Claude Lemieux a prouvé bien des choses lors de son retour au jeu après une absence d'un match.

"Je pense qu'il vient de prouver quel genre de joueur il est, a déclaré Burns. Il a démontré sa valeur au sein de notre équipe en jouant intensivement durant 60 minutes et non pas durant la moitié du match."

Lemieux était satisfait de son retour et il a réitéré son appui à Burns qui l'avait écarté du jeu lors du dernier match. "J'ai toujours approuvé la décision de Pat. Il n'avait pas le choix, il devait agir ainsi. Plus il y aura de discipline, plus nous réaliserons de meilleures performances."

Burns a également aimé la tenue de son équipe en général. "Nous avons constamment forcé le jeu en attendant les erreurs de l'adversaire", précise l'entraîneur.

Les Devils ont rétréci l'écart à 4-3 en troisième période, forçant Burns à demander un temps d'arrêt.

"Je voulais que les gars poursuivent leur bon travail à l'attaque. Poursuivre l'échec-avant. Je ne voulais pas qu'ils se replient en défensive et se mettent à jouer sur les talons", précise celui qui avait peur des Devils lors du dernier engagement. Après tout, les Devils avaient marqué neuf de leur 11 buts en saison régulière lors du troisième tiers.

Au sujet de Patrick Roy, Burns estime que celui-ci a sauvé la situation dans les moments opportuns.

L'entraîneur-chef du Canadien commence à connaître ses joueurs et il les utilise en conséquence.

"Les premières parties m'ont permis de voir dans quelles situations tel ou tel joueur est le plus efficace. La période d'adaptation commence à porter fruit", de terminer Burns.

Ne prenez pas d'alcool avant de prendre le volant. Mais de quel alcool s'agit-il?

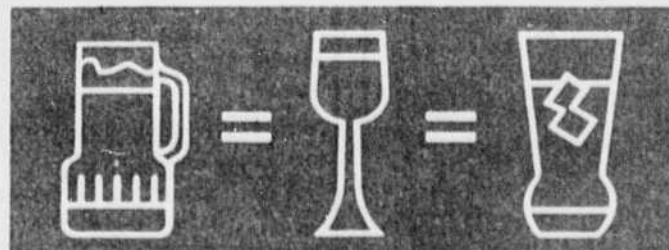


De tous les types de consommations.

Bien qu'elles semblent différentes, ces consommations normales de bière, de vin et de spiritueux ont la même teneur alcoolique.

Elles sont donc toutes aussi dangereuses au volant. Quel que soit votre choix, ne prenez jamais d'alcool avant de prendre le volant.

DIFFÉRENTS... CEPENDANT ÉQUIVALENTS



Équivalence basée sur 12 oz de bière à 5% d'alc./vol., 5 oz de vin à 12% d'alc./vol., et 1 1/2 oz de spiritueux à 40% d'alc./vol.



LES DISTILLATEURS DU CANADA

90 Sparks St., Suite 1100, Ottawa (Ontario) K1P 5T8

SPORTS

ligue nationale de hockey



Conférence Prince-de-Galles

Section Adams

	PJ	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom	Ext	Sec
Boston	4	3	1	0	6	13	10	2 0 0	1 1 0	2 0 0
Québec	4	3	1	0	6	18	13	1 1 0	2 0 0	2 0 0
Buffalo	4	2	2	0	4	16	17	2 0 0	0 2 0	1 0 0
Montreal	3	1	2	0	2	11	12	1 1 0	0 1 0	0 2 0
Hartford	4	1	3	0	2	9	17	0 2 0	1 1 0	0 3 0

Section Patrick

	PJ	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom	Ext	Sec
Philadelphie	3	3	0	0	6	15	10	2 0 0	1 0 0	1 0 0
New Jersey	3	2	1	0	4	11	7	0 0 0	2 1 0	1 1 0
Pittsburgh	3	2	1	0	4	19	19	1 0 0	1 0 0	2 0 0
NY Islanders	4	1	2	1	3	13	17	0 0 0	1 2 1	0 0 0
NY Rangers	4	1	2	1	3	9	13	0 2 0	1 0 1	0 1 0
Washington	3	1	2	0	2	17	16	1 1 0	0 1 0	0 2 0

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

	PJ	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom	Ext	Sec
St. Louis	3	2	1	0	4	14	9	0 1 0	2 0 0	2 0 0
Toronto	4	2	2	0	4	18	14	1 1 0	1 1 0	2 1 0
Chicago	4	1	2	1	3	20	18	1 1 1	0 1 0	2 1 0
Detroit	3	0	2	1	1	7	16	0 0 0	0 2 1	0 0 0
Minnesota	4	0	4	0	0	13	23	0 2 0	0 2 0	0 1 0

Section Smythe

	PJ	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom	Ext	Sec
Los Angeles	4	4	0	0	8	26	14	4 0 0	0 0 0	1 0 0
Edmonton	3	2	1	0	4	12	11	2 1 0	0 0 0	1 1 0
Vancouver	4	1	1	2	4	13	10	0 1 2	1 0 0	1 0 1
Calgary	3	1	1	1	3	14	12	1 0 1	0 1 0	0 1 0
Winnipeg	3	0	2	1	1	7	17	0 0 0	0 2 1	0 1 1

Hier

Buffalo 5 Québec 4	Montréal 6 New York Islanders
St. Louis 8 Detroit 8	New Jersey 3 Washington
Montréal 7 New Jersey 3	Philadelphie 3 Los Angeles
Toronto 2 Washington	St. Louis 3 Pittsburgh
Vancouver 3 Winnipeg 4	Detroit 3 Toronto
Edmonton 3 Calgary	Québec 6 Buffalo

Aujourd'hui

Boston c. Winnipeg	Vancouver c. NY Rangers
Chicago c. Hartford	Edmonton c. Winnipeg
Buffalo c. Québec	Boston c. Chicago

Classement

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	10	9	1	0	62	40	18
Victoriaville	9	5	2	2	47	37	12
St-Jean	8	5	3	0	39	38	10
Longueuil	8	5	3	0	35	33	10
Chicoutimi	10	5	5	0	49	44	10
Drummondville	10	4	4	2	56	50	10
Trois-Rivières	9	4	5	0	43	48	8
Granby	9	3	4	2	48	54	8
Shawinigan	10	4	6	0	48	49	8
Hull	10	3	6	1	36	49	7
Verdun	9	0	8	1	32	53	1

Ligue midget AAA

Hier

Regents LL 2 Richelieu 4	Lac St-Louis 4 Cantonniers de l'Est 8
Aujourd'hui	Saguenay Lac St-Jean c. Outaouais
Dimanche	Montréal-Bourassa c. Ste-Foy

Classement

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Newmarket	5	4	1	0	28	17	8
Adirondack	3	2	1	0	12	14	4
Binghamton	3	2	1	0	9	10	4
Hershey	3	1	2	0	14	13	2
Baltimore	5	1	4	0	14	23	2
Utica	0	0	0	0	0	0	0
Rochester	3	0	3	0	8	18	0

Ligue junior de l'Estrie

Trois-Rivières 8 Warwick 6	Lac Mégantic 4 Black Lake 2
Aujourd'hui	Aucun match
Dimanche	Black Lake c. Cowansville
	Lac Mégantic c. Trois-Rivières

Sommaires LAH

Maine 0 Sherbrooke 4	Sandwich 15 137
Première période	Tirs au but par
1. Sherbrooke: Desjardins 2 (Sandwich: Lemieux) 14-31	Maine 8 9 7-24
Pénalités — Fotherby 7:53, Fotherby 8:10, Martineau 8:14, Lefebvre 8:15, Desjardins 8:18	Sherbrooke 8 12 4-24
Gardiens — Maine: Foster, Sherbrooke: Gravel	Avantages numériques — Maine: 0-8, Sherbrooke: 1-5
Arbitre — Dave Jackson	Juges de lignes — Kevin Whitehead, Mario Gagné
Assistance — 2 431	

Springfield 0 Halifax 6

ax: Fortier 3 (Fimbel) 10:58	
ax: Hopkins 2 (Tresl, Dallas) 18:33	
halitax — Dallman Spg, Routhier Hfx (Imaj) 1:7	
Hfx 12:49, McRae Hfx 15:38	
Troisième période	
ax: Mendenhall 1 (Juven) 9:25	
ax: Shaunessy 1 (Hopkins, Tresl) 15:22	
halitax — Clark Spg, Shaunessy Hfx (Imaj) 1:7	
double Hfx 11:49, Malhot Hfx (double mn., enc 16:55	
but par	
	8
	11, 7
ax — Springfield, Maneuk, Halitax, Tugnot	
ges numériques — Springfield, D-7, Halitax	
— Trotter, Juges de lignes Stone, Banfield	
ence — 1:54,7	

SPORTS

Don Baylor s'en prend au lanceur Jay Howell

LOS ANGELES (AP) — Don Baylor, des Athletics d'Oakland, s'est attaqué au lanceur Jay Howell, des Dodgers de Los Angeles, en disant qu'il n'était pas capable de supporter la pression.

"Qu'a-t-il réalisé au cours de sa carrière? Il ne pouvait pas sauvegarder des victoires quand il était ici à Oakland et les Athletics l'ont laissé partir. C'est certain que nous voulons le voir dans un match." Ces remarques de Baylor ont été rapportées dans le San Jose Mercury News.

"Il se retrouvait exactement là où il le voulait lors des troisième et quatrième matches de la série de championnat à New York. Il ne voulait surtout pas lancer devant tous ces spectateurs qui auraient hurlé et vociféré. Il ne peut pas supporter cela. Il ne pouvait pas le faire à New York quand il portait l'uniforme des Yankees. Je le sais, je jouais alors avec les Yankees."

Howell a été impliqué dans une controverse dans cette série et a été chassé du troisième match quand on a découvert de la résine sur son gant. Il a été suspendu pour les deux matches suivants par le président de la ligue Bart Giamatti.

Howell a été bien prudent dans les réponses qu'il a livrées suite à ces accusations.

"Je ne suis pas obligé de faire des remarques désobligeantes à l'endroit de Don Baylor juste parce qu'il a fait ces déclarations à mon sujet, a dit Howell. Je crois qu'il a beaucoup de classe. Mais je ne crois pas que je doive répondre à de tels propos."

Certains autres joueurs des Dodgers ont réagi plus fortement.

"Ils peuvent dire tout ce qu'ils veulent, a mentionné le joueur de premier but Mickey Hatcher. S'ils veulent jeter de l'huile sur le feu, c'est tant mieux. C'est notre façon à nous de nous motiver."

Le gérant Tony LaRussa, des Athletics, a mentionné qu'il n'avait pas parlé de tout cela à Baylor, mais qu'il était persuadé que cet article était de la foutaise. Il a même parlé à Howell pour lui dire qu'il était persuadé que Baylor n'avait jamais fait de telles remarques.

"Je suis très irrité quand je vois de telles choses être publiées, a dit LaRussa.

Dave Stewart et Tim Belcher ont toute la motivation voulue

LOS ANGELES (AP) — Dave Stewart, des Athletics, et la recrue Tim Belcher, des Dodgers, ont toute la motivation voulue à la veille du premier match de la Série mondiale.



Tim Belcher

Stewart a lancé pendant trois saisons avec les Dodgers avant d'être échangé au Texas en 1983. Les Athletics ont envoyé Belcher aux Dodgers en 1987 à titre de joueur à être nommé plus tard

dans la transaction qui leur a permis d'acquiescer Rick Honeycutt.

"J'ai connu de bons moments dans l'organisation des Dodgers, a mentionné Stewart. Mais je ressentirais quelque chose de spécial si je les battais en Série mondiale, surtout au stade des Dodgers."

Ce n'est pas la première fois que Stewart participe à la série ultime. Il a pris part à deux matches pour les Dodgers dans la série de 1981 quand ils ont battu les Yankees de New York.

Après quelques années difficiles, Stewart a vraiment atteint la maturité cette saison, conservant un dossier de 20-13.

"Dave a toujours eu le talent, a dit son gérant Tony LaRussa. Tout ce qu'il lui fallait, c'était de devenir un lanceur et non pas seulement un gars qui lance des balles de feu."

Même les ennemis ont eu de bons mots pour lui.

"Dave Stewart est un bon lanceur. J'aime ce gars-là, a dit le gérant des Dodgers, Tommy Lasorda. Il donne toujours tout ce qu'il a. Il connaît beaucoup de succès et cela ne pouvait arriver à un meilleur gars."

Des victoires

Quant à Belcher, il est devenu la première recrue à remporter deux victoires en série de cham-

Kirk Gibson jouera... s'il peut quitter l'abri des joueurs

LOS ANGELES (AP) — Si Kirk Gibson peut quitter l'abri des joueurs pour le premier match de la Série mondiale ce soir, il fera partie de l'alignement de départ de son équipe face aux Athletics d'Oakland.

Les Dodgers espèrent qu'il sautera sur le terrain.

Le joueur de champ gauche de Los Angeles a aggravé à deux reprises une blessure au tendon du jarret gauche dans le septième match de la série de championnat de la Ligue nationale face aux Mets de New York.

"Sa jambe l'handicapait passablement après notre victoire face aux Mets", a déclaré, hier, le gérant des Dodgers, Tommy Lasorda. "Je lui ai dit de sortir de l'abri pour célébrer avec les gars sur le terrain mais il a refusé. Il n'était pas capable."

Gibson a eu des problèmes lors des dernières semaines de la saison régulière et sa blessure à la jambe a été présente tout au long de la série contre les Mets.

Doit jouer

"J'ai dit avant le dernier match contre les Mets que je ne voulais plus répondre à des questions concernant ma jambe, a précisé Gibson. Ça n'a pas d'importance comment elle se porte."

"Je ne suis pas rétabli à 100 pour cent et ça ne devrait pas changer. Je dois jouer et Oakland se fiche qu'une de mes jambes me fasse souffrir."

Lasorda n'a pu préciser si Gibson serait en mesure de jouer ce soir, mais il a ajouté: "Si j'étais un parieur, je dirais qu'il va jouer tant qu'il lui restera un souffle."

Gibson est devenu joueur autonome l'hiver dernier et il a signé un contrat de \$1,83 million avec les Dodgers en février. L'ex-joueur des Tigers de Detroit a mené la colonne des circuits et des points produits chez les Dodgers avec 25 coups de quatre buts et 106 points produits.

Lors de la Série Mondiale de

pionnat en battant les Mets dans les deuxième et cinquième matches de la série de la Ligue nationale. Il a remporté neuf de ses 11 dernières décisions en saison.

"Si nous jouons bien et que les Athletics nous battent, personne ne sera surpris, sauf nous", a-t-il dit.

Dans le deuxième match, Orel Hershiser sera au monticule pour les Dodgers. Il sera opposé à Storm Davis. John Tudor lancera lors du troisième match pour Los Angeles face à l'ancien Dodgers Bob Welch.

"J'avais dit à Tony LaRussa que nous leur donnions le cham-

pionnat de la section ouest de la Ligue américaine en leur échangeant Bob Welch", a confié Lasorda.

"Nous ne voulions pas laisser Welch partir, mais nous avons obtenu Alfredo Griffin, qui nous a aidés en défensive, et nous avons mis la main sur Jesse Orosco et Jay Howell, qui nous ont donné un enclos des releveurs."

"Nous savons que les Athletics sont gros et forts, a ajouté Lasorda. Don Baylor a déclaré qu'il voulait affronter la meilleure équipe, les Mets. Mais nous les avons affrontés et nous les avons battus."

	Au bâton					
	MOY	AB	P	CS	CC	PP
Hatcher	293	191	22	56	1	25
Gibson	290	542	106	157	25	16
Sax	277	632	70	175	5	57
Marshall	277	542	63	150	20	82
Sharperson	271	59	8	16	0	4
Shelby	263	494	65	130	10	64
Scioscia	257	408	29	105	3	35
Dempsey	251	167	25	42	7	30
Woodson	249	173	15	43	3	15
Heep	242	149	14	36	0	11
Hamilton	236	309	34	73	6	33
Stubbs	223	242	30	54	8	34
Griffin	199	316	39	63	1	27
Gonzalez	183	24	7	2	0	0
Equipe	248	5431	628	1346	99	587

	Lanceurs											
	G	P	M	M	V	P	M	L	C	S	B	R
Holton	7	3	1	10	1	84	2	69	26	45		
Pena	6	7	19	12	94	1	75	27	83			
J. Howell	5	3	208	21	85	0	44	21	70			
Hershiser	23	8	226	1	267	0	208	73	178			
Tudor	10	8	232	0	197	2	189	41	87			
Orosco	3	2	272	9	53	0	41	30	43			
Belcher	12	6	291	4	1762	143	51	152				
Leary	17	11	231	0	278	2	201	56	180			
Horton	1	1	500	0	90	11	2	8				
Equipe	94	67	2	96	49	1463	1	1291	473	1029		

	Au bâton					
	MOY	AB	P	CS	CC	PP
Sandoz	333	9	1	3	0	5
Canseco	307	610	120	167	42	124
Henderson	304	507	100	154	24	94
Pulaski	292	288	57	84	2	27
Lawford	279	566	80	155	7	57
Stenback	265	351	42	93	9	51
McLewer	260	550	87	143	32	99
Parker	257	373	43	97	12	55
Hasey	257	323	32	83	7	45
Javer	257	397	49	102	2	35
Weiss	250	452	44	113	3	35
Haver	220	264	28	58	7	34
Gallejo	209	277	38	58	2	20
Phillips	203	212	32	43	2	17
Equipe	263	5602	800	1474	156	752

	Lanceurs												
	G	P	M	M	V	P	M	L	C	S	B	R	
Eckersley	4	2	35	45	72	2	52	11	70				
Gardner	5	2	39	3	113	60	36	85					
Plaza	7	2	30	5	76	0	67	39	87				
Nelson	9	6	306	3	1112	93	38	79					
Burns	8	2	316	1	1022	93	34	57					
Stewart	21	12	373	0	2752	240	110	192					
Honeycutt	3	2	350	7	792	74	25	47					
Welch	17	9	364	0	2442	237	81	158					
Davis	16	7	370	0	2012	211	91	127					
C. Young	11	8	414	0	1561	162	50	69					
Equipe	104	58	3	44	64	1489	1	1376	553	984			

L'ASSOCIATION DES NON-FUMEURS DE L'ESTRIE INC.

VOUS PRESENTE

Clinique pour CESSER DE FUMER en 8 soirs

SOIRÉE D'INFORMATION Mercredi, le 26 octobre 1988

CLINIQUE Dimanche, le 30 octobre au 3 novembre 1988 A 19:30 HEURES

SEULEMENT 40\$

AUDITORIUM HÔTEL DIEU DE SHERBROOKE 580, rue Bowen sud - Stationnement 5 - Porte 5

ANIMATEUR: CARL JORDON INSCRIPTION: 563 4524 569 4159 562 8726

Spécial Installation GRATUITE

Meyer CHASSE-NEIGE

ST78 6 1/2'
1/2 tonne 4 x 4
\$2425

ST90 7 1/2'
1/2 tonne 4 x 4
\$2525

C7.5 7 1/2'
3/4 tonne 4 x 4
\$2825

1988 nouvelle série de verseurs en polyéthylène disponible.

VENTE SERVICE REPARATION

HYDRAULIQUE S.M.S. DE L'ESTRIE INC.

2575 Roy, Sherbrooke, Qué. **566-5533**

Distributeur autorisé de: **quip**

11900 Steeles, Ville d'Anjou (Québec) 513 355 (314) 355 8865

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Quelle équipe remportera la Série mondiale?

SHERBROOKE (JPD) — Après les "experts", ce sont les amateurs de baseball qui se sont exprimés en faveur des A's d'Oakland pour remporter la victoire lors de la présentation de la Série mondiale de baseball. Cependant, cette fois-ci, certains se sont permis de prédire une victoire des Dodgers de Los Angeles.

Denis Beaubien: "Oakland en quatre. Les A's sont trop forts pour les Dodgers. Les Mets représentaient la meilleure équipe mais ils ne sont plus là. De la façon dont ils ont éliminé les Red Sox, ils sont imbattables surtout avec un releveur comme Eckersley."

Clarisse Routhier: "Oakland en six. Je ne crois pas

que les Dodgers puissent gagner plus de deux matches et c'est à condition que Hershiser lance très bien. Les A's ont prouvé leur force lors de la série contre les Red Sox de Boston."

Denis Larochelle: "Oakland en cinq. Ils sont vraiment complets sur toute la ligne. Ils n'ont pas de faiblesse et les Dodgers ne sont pas de calibre. Contre les Mets la situation aurait pu être différente mais face aux Dodgers ce ne sera pas bien difficile."

Bert Champoux: "Oakland en six. Je crois aussi que les Dodgers n'ont pas de chance face aux A's. Oakland a tout pour réussir si on regarde la puissance à l'attaque, les lanceurs et la défensive. J'aurais

aimé mieux voir les Mets à la place des Dodgers ils auraient eu des chances de l'emporter."

Luc Fleury: "Los Angeles en six. Les Dodgers représentent une belle organisation et depuis la victoire contre les Mets ils ont le vent dans les voiles. J'aime le cœur de cette équipe et le gérant Tom Lasorda. Hershiser est aussi tout un lanceur et il sera bien secondé lors de cette série."

Clermont Guillemette: "Los Angeles en six. Moi j'ai l'impression que les Dodgers ont de meilleurs lanceurs que les A's. Ils jouent du bon baseball et sont surtout opportunistes au bâton comme on l'a vu lors de la série contre les Mets. Je pense que c'est l'année des Dodgers de Los Angeles."



Denis Beaubien

Clarisse Routhier

Denis Larochelle

Luc Fleury

Clermont Guillemette

SPORTS

Pour s'assurer le championnat de la saison régulière

Un match nul suffirait aux Gaiters

par Jeannot BERNIER

LENNOXVILLE — Avec une réputation moins flamboyante que l'an dernier, les Gaiters de l'Université Bishop font autant de ravages sur les terrains de la Conférence de football Québec-Ontario qu'à pareille date il y a 12 mois.

Les Gaiters, invincibles en cinq sorties, pourraient mettre la main sur le championnat de la saison régulière aujourd'hui à Montréal, s'ils réussissent à obtenir au moins un verdict nul face aux Stingers de Concordia.

Dans l'esprit de plusieurs observateurs au début de l'été, les Gaiters du nouvel entraîneur-chef Ian Breck devaient pourtant former une équipe légèrement moins talentueuse que celle qui avait plié l'échine devant les Redmen de McGill en finale l'an dernier.

Aujourd'hui, c'est d'une façon

effacée que les hommes en mauve sont en voie de conquérir un second championnat d'affilée en saison régulière.

Depuis le début du camp d'entraînement, on a toujours fait passer le succès de l'équipe en premier. C'est le concept le plus important chez les Gaiters, de fournir Ian Breck en guise d'explication.

Kelly à l'honneur

C'est de la même manière que Breck a expliqué la victoire des siens, vendredi dernier, face aux

Redmen de McGill: le travail d'équipe.

Sauf qu'il ne peut, dans ce cas-ci, passer sous silence la performance exceptionnelle de Keith Kelly, qui a inscrit des gains au sol de 193 verges en 16 courses contre les champions canadiens en titre.

Kelly, qui domine aujourd'hui la liste des porteurs de ballon, vient d'être choisi à titre d'athlète par excellence pour une deuxième semaine d'affilée par la ligue. On l'a également désigné à titre d'athlète universitaire de la semaine au pays.

Keith est un exemple de joueur d'équipe, a souligné Ian Breck. On aurait pu l'utiliser davantage au quatrième quart pour qu'il franchisse les 200 verges. Je suis sûr qu'il aurait apprécié,

mais ce n'est pas sa première préoccupation.

Concordia

A un seul point du championnat, Breck et sa troupe ne considèrent pas que les Stingers s'avèreront une proie facile pour concrétiser leur objectif.

Ils (Stingers) n'ont sûrement pas l'impression d'avoir perdu le match qu'ils ont disputé ici en début de saison, de souligner Ian Breck au sujet du premier duel entre les deux équipes. Les Gaiters l'avaient difficilement emporté 23-17.

Les Stingers, qui cherchent toujours à obtenir leur place pour les séries, misent sur un bon quart en Ron Aboud, protégé par une grosse ligne offensive. Dans le champ arrière, le demi Jean-François Héroux demeure l'une des principales armes offensives. Il vient au troisième rang chez les porteurs de ballon du circuit.

Il faut mettre de la pression sur ces deux-là. Il faudra frapper Héroux de manière robuste pour l'inciter à des hésitations dans ses courses suivantes, de dire le second Ron Lussier.

Les Gaiters sont déjà assurés d'être privés des services du receveur Steve Zatylny, victime d'une sévère blessure à la main droite. Zatylny ratra les deux derniers matches de la saison régulière.

Encore une fois, la recrue Sylvio Martel sera désignée au poste de quart. Sur le terrain, Sylvio fait tout ce qu'on peut attendre d'un jeune quart. Il a joué avec l'aplomb et la confiance d'un vétéran contre McGill, de spécifier Ian Breck au sujet de sa recrue.

Il s'agira du dernier match régulier des Gaiters à l'étranger. Ils termineront la saison le 22 octobre en recevant les Redmen de McGill dans un affrontement qui sera retransmis à travers le pays par les caméras du réseau de télévision TSN.



Bilan des consultations sur l'original

Dans le dernier numéro de Faune Québec, la revue officielle de la Fédération québécoise de la faune, les résultats de la récente consultation publique sur le projet d'accroissement des populations d'originaux des zones 3 et 4 sont divulgués.

A la question "Voulez-vous que le MLCP gère les populations d'originaux de façon à ce qu'elles augmentent ou se maintiennent?", il n'y a pas d'équivoque.

La majorité des répondants (74 pour cent) sont en faveur d'une augmentation des populations d'originaux dans les zones de chasse 3 et 4. Seulement 22 pour cent des usagers préfèrent s'en tenir au niveau actuel. Cette tendance varie quelque peu d'une ville à l'autre, mais se maintient généralement autour de 70 à 80 pour cent. De façon générale, on note un gradient (taux de variation) est-ouest: les gens de la région de Montréal sont plus favorables au projet (91 pour cent) que ceux de la région de Sherbrooke (79 pour cent) et de Québec (70 pour cent).

De façon similaire, les répondants les plus favorables se retrouvent à Longueuil (100 pour cent) alors que les moins favorables, mais toujours majoritaires, proviennent de Saint-Just-de-Bretenières (64 pour cent). Le taux d'abstention est faible pour cette question, soit 4 pour cent.

Quelle est votre opinion concernant la chasse sélective et le tirage au sort?

A cette autre question, une faible majorité (51 pour cent) des répondants se sont montrés très favorables à la chasse sélective; 35 pour cent d'entre eux se disent défavorables ou très défavorables alors que 14 pour cent ne se prononcent pas. On note une relation inverse pour le tirage au sort d'un nombre limité de permis (chasse contingente): 30 pour cent des gens s'y montrent favorables ou très favorables alors que 47 pour cent sont défavorables ou très défavorables et que 24 pour cent des répondants ne se prononcent pas sur ce sujet.

Ici aussi on note des changements régionaux puisqu'une majorité des répondants sont favorables à la chasse sélective dans les régions de Montréal (64 pour cent) et de Sherbrooke (62 pour cent), alors que dans la région de Québec, les gens favorables et défavorables sont en nombre équivalent (44 pour cent). Le contingentement des chasseurs attire une plus forte proportion des usagers dans la région de Montréal (45 pour cent) qu'en Estrie (31 pour cent) ou dans la région de Québec (29 pour cent); dans ces deux derniers sites, les opposants au tirage au sort sont environ deux fois plus nombreux (40 à 52 pour cent) que les gens favorables.

Quelle est votre préférence concernant la chasse sélective (le système de l'Ontario ou celui de la Colombie Britannique)?

Le modèle de chasse sélective préféré porte moins à équivoque puisque 56 pour cent des répondants choisissent le modèle de la Colombie Britannique; seulement 13 pour cent d'entre eux préfèrent le modèle ontarien alors que 31 pour cent des gens ne se prononcent pas. Les différences régionales sont encore là évidentes: les gens de Montréal et de Sherbrooke choisissent le modèle ontarien dans une proportion plus forte (20 pour cent) que dans la région de Québec (9 pour cent).

Enfin, "Préférez-vous la chasse sélective, le contingentement des chasseurs ou le maintien du mode de gestion actuel?"

Cette question prête moins à confusion puisque seulement 7 pour cent des répondants n'ont pas indiqué leur choix. Une plus forte proportion des gens (40 pour cent) préfèrent la chasse sélective au maintien du mode de gestion actuel (31 pour cent) alors que seulement 22 pour cent des usagers choisissent la chasse contingente.

Ici comme ailleurs, les citoyens de Montréal sont plus favorables au changement que ceux de Sherbrooke ou de Québec puisque seulement 11 pour cent des gens de Montréal préfèrent le statu quo comparativement à 22 et 39 pour cent dans les deux autres régions. On note également une plus grande préférence pour la chasse sélective en Estrie (52 pour cent) que dans la région de Québec (32 pour cent).

Des amendes de 4,225 \$

Deux résidents de Hull et un résident de Gracefield ont été condamnés à Hull à des amendes totalisant 4,225 \$, en plus des frais de cour et de la confiscation d'une arme à feu, d'un projecteur et d'un couteau de chasse, suite à des activités de braconnage dans la région de l'Outaouais.

C'est une surveillance de chasse de nuit menée par les agents de conservation du poste de Hull qui a provoqué les mises en accusation de ces trois individus.

Ainsi, Allen Walker de Gracefield et ses complices, Yves Levert et Jimmy Lafond de Hull ont été reconnus coupables d'avoir chassé le cerf de Virginie la nuit et d'avoir eu en leur possession une arme à feu chargée dans un véhicule.

MM. Levert et Lafond ont été condamnés à 1,075 \$ d'amendes plus les frais de cour. Quant à M. Walker, un récidiviste, il a été condamné à 2,075 \$ d'amendes plus les frais de cour. En 1980, il avait été condamné à 2,700 \$ d'amendes pour avoir commis divers actes de braconnage dont: avoir chassé le chevreuil la nuit, avoir tué plus d'un chevreuil et avoir eu en sa possession une arme à feu chargée dans un véhicule.

Pour les Barons et les Cougars

L'enjeu: une place dans les séries éliminatoires

Par Jean-Paul RICARD

LENNOXVILLE — Les Cougars du Collège Champlain seront les hôtes des Islanders de John Abbott, cet après-midi, à Lennoxville et quand l'entraîneur Tony Addona dit qu'il s'agit d'un match très important, ce ne sont pas des paroles en l'air. Il ne s'agit pas non plus d'un simple cliché.

Addona a encore frais à la mémoire l'expérience vécue l'an passé alors que les Islanders avaient écarté son équipe des séries éliminatoires.

Lors du premier match à John Abbott, nous avions vaincu les Islanders par deux points. Lors du match retour disputé à Lennoxville, les Islanders ont gagné par trois points et nous avons terminé la saison à égalité, avec une fiche identique de quatre victoires et quatre défaites, mais ce sont les Islanders qui ont participé aux séries éliminatoires à notre place parce qu'ils avaient réussi un point de plus que nous. Un point que nous leur avions donné, de raconter l'entraîneur des Cougars.

Actuellement, les Cougars présentent une fiche de trois victoires et deux défaites tandis que les Islanders ont deux gains et trois revers à leur fiche. En cas d'une victoire des Islanders, les deux équipes se retrouveraient à égalité avec trois victoires et trois défaites. Tony Addona a sans doute raison de se méfier de cette équipe.

Une fin de saison enlevante

SHERBROOKE — Une bagarre en règle se dessine dans la section B de la Ligue régionale scolaire de football des Cantons de l'Est, ce week-end, alors qu'il faudra rompre une triple égalité en tête du classement pour déterminer les deux formations qui participeront aux séries éliminatoires à compter de la fin de semaine prochaine.

En effet, les Rebels de la polyvalente Le Ber de Sherbrooke, les Polypus de Sorel et les Riverains de l'école Marie-Rivier de Drummondville occupent tous trois la tête de la section B avec huit points chacun.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

lors de l'unique affrontement entre les deux clubs.

4 heures d'humour, et de défoulement...

Règlements des concours disponibles à La Brasserie O'Keefe-Lite 400, rue Montfort, Montréal, Qué. H3C 4J9

UN PARTY DE CHASSE COMME C'EST PAS PERMIS! 20 000 \$ en prix à gagner!

En effet, les Rebels de la polyvalente Le Ber de Sherbrooke, les Polypus de Sorel et les Riverains de l'école Marie-Rivier de Drummondville occupent tous trois la tête de la section B avec huit points chacun.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

L'école Le Ber, qui tirait de l'arrière avec six points, a hérité d'une victoire supplémentaire contre les Polypus, qui dominaient avec 10 points, en raison de l'inéligibilité d'un joueur dans le camp sorois.

Le Blitz a besoin de deux touchés

par Jeannot BERNIER

SHERBROOKE — "Pour espérer gagner, ça nous prend au moins deux touchés contre Laval..."

A une dizaine de minutes d'intervalle, sans consultation, l'entraîneur du Blitz Roger Bouchard et le demi-défensif Jean Maurice ont tenu des propos identiques à l'approche du duel qui opposera l'équipe sherbrookoise aux Scorpions de Laval en demi-finale de la Ligue de football junior majeur du Québec.

En d'autres mots, les deux hommes ont manifesté une grande confiance en l'efficacité de l'unité défensive, qu'ils croient capables de tenir le coup si l'attaque inscrit quelques points au tableau indicateur.

Jean Maurice, l'un des piliers du Blitz à ce niveau, estime que la troupe sherbrookoise a excellé en défensive lors de ses deux rencontres face aux champions du calendrier régulier.

"L'attaque a eu beaucoup de problèmes contre Laval (revers de 18-1 et 19-0), mais notre défensive a été presque impeccable, retient-il. On s'est souvent retrouvés en mauvaise position des qu'on sautait sur le terrain..."

Le tableau apparaît néanmoins plus rose en attaque, suite à la performance offerte par le quart Daniel Robillard lors du dernier match à St-Hubert.

"Ça a été de toute beauté de le voir aller. Je dirais que 90 pour cent du match s'est joué par la voie des airs", a raconté Philippe Kyle qui a été utilisé dans le champ arrière et comme receveur.

Les performances de 20 points et plus ont été rares en attaque du côté du Blitz cette saison. Mais encore, Jean Maurice s'est

souvenu que Daniel Robillard avait mené l'attaque lors de la première victoire de la saison, 22-8, contre St-Léonard.



Roger Bouchard

"En deux matches, les Scorpions ont joué à peu près l'équivalent de deux minutes contre Daniel. Je pense qu'il peut devenir une sorte d'arme secrète dans notre jeu. Il est sûrement le joueur-clé pour ce match..."

Rôle important

Si le Blitz mise beaucoup sur la défensive et le brio de son quart-arrière pour espérer remporter les honneurs de la guerre, Jean Maurice, lui, aura également un rôle de premier plan à jouer.

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...

Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...

Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski. Les cours de niveau secondaire suivants sont requis: français 522, mathématiques 528 et physique 424. Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes.

Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

Choisissez une carrière, vivez une aventure

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à trois virés. Consultez les Pages Jaunes^{MC} sous la rubrique «Recrutement».



RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE Canada

Ecoutez RADIO CHLT 63 LA SUPER STATION

En collaboration avec

la tribune

VOUS POURRIEZ

visiter Disney World* et gagner à tous les jours un souper familial**

L' M S S O N D M T N

Jacques L _____
Jean A _____
J.-F. D _____
Bertrand G _____
Luc L _____

Simplement compléter le titre et le nom des animateurs.

Ecoutez tous les matins, entre 7 h et 7 h 30, pour les tirages du 28 septembre 1988 au 28 octobre 1988 (lundi au vendredi). Le voyage sera attribué le lundi 1er novembre 1988 entre 7 h et 7 h 30.

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Âge: _____

Postez à: CHLT RADIO - 25, rue Bryant, Sherbrooke, Qc J1J 3Z5

* Un voyage à Orlando, Floride pour 4 personnes (2 adultes maximum), avion, hébergement (7 nuits), usage d'une automobile et visite familiale à Disney World. (Valeur de 2 500 \$)

** Un des 24 soupers familiaux pour 4 personnes (2 adultes maximum) à l'un des deux Ranch du Spaghetti. (Valeur totale de 1 000 \$)

Règlements complets disponibles à CHLT-63

42193

UN PARTY DE CHASSE COMME C'EST PAS PERMIS! 20 000 \$ en prix à gagner!

4 heures d'humour, et de défoulement...

Règlements des concours disponibles à La Brasserie O'Keefe-Lite 400, rue Montfort, Montréal, Qué. H3C 4J9

MERCREDI LE 19 OCTOBRE A 20 h 00

SALLE O GRAND 'R

ROUTE 112, ASCOT CORNER

Princedraft

MARINER HORS BORD

PREMIER

O'Keefe

CHASSE MOE

Bushnell

CAMERA EXPERT

LES DISTRIBUTIONS

BROWNING



42223

SPORTS

D'un campus à l'autre...

Basketball collégial

Les Volontaires du Collège de Sherbrooke se sont classées au quatrième rang lors de la 14e édition du tournoi de basketball collégial, disputé au Peps de l'Université Laval.

Les protégées de l'entraîneur Denis Lambert ont conservé une fiche de deux victoires et deux défaites durant le tournoi. Elles ont disposé du Collège Limoilou 58-38 et du Juvénile AAA de l'Immaculée-Conception (Montréal) au compte de 64-21.

Par contre, elles se sont inclinées 35-53 devant la formation de l'Abitibi et 48-52 devant l'équipe Juvénile AAA de Chicoutimi.

Julie Cayer a été la meilleure attaquante des Volontaires avec 59 points en quatre matchs, performance qui lui a permis de faire partie de la sélection des étoiles. Sylvie Drasse, Carole Lecours, Anne Mercier et Chantal Parent ont également bien fait au cours de ces quatre rencontres. Il faut dire aussi que les Volontaires présentaient un alignement incomplet lors de ce tournoi pré-saison...

Le Vert & Or à l'oeuvre

Les équipes élites du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke voyageront beaucoup au cours de la fin de semaine dans le cadre de leurs activités régulières.

Au soccer, l'équipe féminine de l'entraîneur Céline Daigle affronte la formation de Concordia, à Montréal, dimanche.

Du côté du volleyball, la troupe féminine du pilote Gaétan Morin ouvre sa saison en accueillant les Gee Gee's de l'Université d'Ottawa. La rencontre sera présentée dimanche à 13h au gymnase de la Faculté des Arts. Chez les gars, l'équipe de Jean-Claude Meilleur se rend au PEPS de l'Université Laval pour le premier tournoi universitaire de la saison.

Par ailleurs, les équipes féminine et masculine de cross-country participent aujourd'hui à la troisième étape du calendrier régulier, organisée cette fois-ci par l'Université McGill.

A bâtons rompus

Ce serait les Whalers de Binghamton, club-école des Whalers de Hartford, qui aurait la plus grosse masse salariale à payer dans la Ligue américaine puisque quatre joueurs évoluent à Binghamton avec des contrats de la Ligue nationale: Mark Reeds, Charles Bourgeois, Lindsay Carson et le gardien Richard Brodeur, le dernier arrivé à Binghamton.

On rapporte que les salaires de ces seuls quatre joueurs totalisent 700 000 \$ par année, dont 225 000 \$ iraient au vétéran gardien Richard Brodeur.

Brodeur vient de célébrer son 36e anniversaire et en est à son troisième stage dans la Ligue américaine depuis que les Canucks en avaient fait l'acquisition des Islanders de New York le 6 octobre 1980. Brodeur avait disputé quatre matchs avec l'Express de Fredericton en 1984-85 et deux autres la saison dernière.

Le "Roi Richard" comme on l'avait baptisé à Vancouver était passé aux Canucks en compagnie d'un choix de cinquième ronde au repêchage qui s'avéra être Moe Lemay, des Bruins de Boston, en retour du choix de cinquième ronde des Canucks en 1981. Les Islanders avaient profité de ce choix pour réclamer Jacques Sylvestre qui avait finalement décidé de poursuivre ses études en droit et de mettre de côté sa carrière de hockeyeur...

Parlant de Moe Lemay, il a subi une arthroscopie au genou au début du camp d'entraînement et il se trouve maintenant à Portland. Mais il n'a pas accompagné les Mariners à Sherbrooke pour le match d'hier parce que son épouse est sur le point d'accoucher.

Si le Canadien de Montréal acceptait de transiger avec les Bruins de Boston, une équipe de sa division, le défenseur Scott Sandelin pourrait peut-être trouver ce qu'il cherche. Les Mariners ne comptaient hier que sur quatre défenseurs (Bruce Shoebottom ayant été rappelé à Boston). L'entraîneur Mike Milbury ne cache pas que Sandelin pourrait lui être fort utile. "Avec quatre défenseurs seulement, il serait le bienvenu et je crois que Sandelin pourrait jouer avec n'importe quelle équipe dans cette ligue."

Mike Milbury affirme que le titre d'entraîneur de l'année dans la Ligue américaine qu'il a reçu la saison dernière, représente une belle marque d'appréciation pour le travail et le succès de son club...

L'entraîneur des Mariners et Pat Burns ont eu leurs différends la saison dernière, mais Milbury se dit assuré que Burns fera du bon travail à Montréal. "Il connaît son hockey, il est discipliné et, surtout, il est très honnête. Je ne crois pas que Montréal ait pu choisir un meilleur candidat."

Pour participer au match hier soir, l'ailier Steven Martinson s'était fait faire une paire de lunettes spéciales comme on en voit dans les sports de raquettes au cas où il ne pourrait utiliser ses verres de contacts...

Le nom du joueur de centre Ron Chysowski a été rayé de l'alignement des Canadiens hier matin pour lui permettre de soigner des blessures à l'aine. Sur la liste des blessés, son nom s'ajoute à ceux de Serge Roberge et de Darren Taylor...

Steve Bisson a raté un troisième match de suite hier soir. Mario Roberge, Stéphane Richer et Rob Bryden n'ont pas joué non plus en raison du trop grand nombre de joueurs à Sherbrooke...

"Pour tout de suite, ces joueurs sont à l'extérieur de l'alignement et ils devront attendre leur tour pour y revenir", affirme Jean Hamel hier matin. Stéphane Richer pourrait bien revenir au jeu dès ce soir à Portland puisque Hamel a manifesté l'intention d'utiliser six défenseurs. Avec trois matchs en trois jours, je ne veux pas surtaxer les défenseurs. Richer pourrait aussi jouer à l'attaque si Hamel avait besoin d'un attaquant supplémentaire...

François Gravel a débuté le match d'hier devant le filet des Canadiens. "Parce qu'il a bien fait dans le dernier match et parce que je préfère garder Exelby pour le match de ce soir à Portland. Il a plus d'expérience et possède une bonne idée sur la manière dont les Mariners jouent chez eux. Il y a toujours beaucoup de circulation autour des buts..."

En vitesse...

Après le match de ce soir à Portland où les Canadiens de Sherbrooke affrontent à nouveau les Mariners du Maine, ils reviendront au Palais des sports demain soir (19h00) pour se mesurer aux Devils de Utica.

Affiliation avec la LNH: les Devils du New Jersey. Fiche la saison dernière: (34-35-11), cinquièmes au classement de la division Sud. Les Devils n'avaient pas participé aux séries éliminatoires, mais ils avaient complété la saison en force. Dans le dernier mois du calendrier, ils formaient l'une des meilleures équipes de la Ligue américaine.

Nombre de joueurs-recrues: 10

Vétérans de retour: 12

Recrues à surveiller: Neil Brady, un attaquant de 6'3" et 195 lbs qui a été le premier choix des Devils en 1986 et troisième au total derrière Joe Murphy et Jimmy Carson. L'an dernier à Medicine Hat, il a compilé un dossier de 16 buts et 35 passes; le Finlandais Jane Ojanen, troisième choix de l'équipe en 1986. Il a obtenu 21 buts et 31 passes l'an dernier à Tappara. Ils misent aussi sur Kevin Todd (49-72) à Prince Albert et le géant de 6'4" Troy Crowder (13-29) à Belleville. Ils ont aussi deux joueurs qui ont évolué avec l'équipe nationale olympique des États-Unis l'an dernier, soit le gardien Chris Terreri et le défenseur Eric Weinrich.

Vétérans à surveiller: Tim Lenardon (38-53) est de retour à Utica tout comme Paul Ysebaert (30-49) et Chris Ciochoki (36-30). Les Devils comptent encore sur le défenseur offensif Murray Brumwell (13-53) et sélectionné au sein de la seconde équipe d'étoiles. L'excellent Craig Billington est aussi de retour devant le filet des Devils. Entraîneur: Tom McVie, un des doyens parmi les entraîneurs du hockey professionnel. Il a la responsabilité du club-école des Devils depuis la saison 1982-83. Il entreprend sa septième année avec les Devils, mais il a passé une saison (1983-84) au New Jersey.

Joueurs blessés à Sherbrooke: Serge Roberge (doigt), retour prévu à la mi-novembre; Ron Chysowski (aine), évaluation quotidienne; Darren Taylor (genou) évaluation quotidienne.

Avec la Ligue de mini-basket pour filles

L'heure est à la relève en basketball

SHERBROOKE (JB) — L'heure est à la relève au Club de basketball de Sherbrooke.

Pour une sixième année d'affilée, le CBS met l'accent sur le développement avec sa Ligue de mini-basket qui, l'an dernier, a attiré près de 120 jeunes filles du deuxième cycle du niveau primaire au sein de ses équipes.

"C'est un programme qui deviendra payant à long terme pour les écoles secondaires qui offrent à leurs élèves la chance de jouer dans une équipe de basketball", de signaler Sylvie St-Laurent, responsable de cette ligue depuis trois ans.

En soi, le mini-basket n'a rien de miniature, sinon que les paniers sont installés moins haut du sol en raison de la taille des participantes. Pour le reste, c'est comme le vrai basketball.

"Au départ, on n'applique pas les règlements à la lettre afin de laisser la chance aux joueuses de bien apprendre, de préciser Sylvie. On se rend compte que les équipes progressent vite."

Les techniques de base et les principes du jeu constituent évidemment la base de l'enseignement offerte aux jeunes participantes.

La Ligue de mini-basket, qui se

dote d'une structure de plus en plus solide au fil des ans, comptera sur une équipe d'entraîneurs particulièrement qualifiée, puisque pas moins de huit filles de la formation des Lady Cougars du Collège Champlain de Lennoxville (collégial AAA) agissent à titre de responsable d'équipes.

"On représente surtout une li-



Sylvie St-Laurent

gue de participation, d'expliquer Sylvie St-Laurent. On fait un apprentissage collectif du basketball avec les jeunes."

Une clinique

La ligue, qui tiendra ses activités sur une période de 13 semaines (tous les samedis du 29 octobre au 18 février), offrira deux cliniques d'initiation avant de lancer officiellement sa saison.

Ces deux premiers rendez-vous auront lieu aujourd'hui (9h à 12h) et samedi prochain, le 22 octobre (13h à 16h) au gymnase du Collège Sacré-Coeur. L'invitation est lancée à toutes les jeunes filles de 4e, 5e et 6e année.

Une semaine plus tard, les premiers matches seront officiellement disputés. À raison de 45 minutes d'entraînement et de 45 minutes de jeu afin de permettre un meilleur apprentissage.

"Il y a trois ans qu'on rejoint environ 100-120 participantes. Si l'on pouvait augmenter ce nombre à 150, ce serait vraiment intéressant", de souligner Sylvie St-Laurent. Les parents qui désirent obtenir plus de renseignements sur ce programme peuvent toujours rejoindre Sylvie au 569-8383.

LES DÉVORE-NEIGE

AUCUN PAIEMENT AVANT LE 1er DEC. 88

3 ANS de GARANTIE limitée

COLUMBIA

CABINE POUR TRACTEUR

CHAINES

SOUFFLEUR A NEIGE

NOUVEAU! DOUBLE VIS, DOUBLE EFFICACITÉ!

DÉBLAIEMENT DE 26", 8 C.V., 2 PHASES

SCIES à chaîne

CLAUDE CARRIER Inc.

620 Principale est, Cookshire (819) 875-3847

Heures d'ouverture: lundi au mercredi: 8h à 6h; jeudi: 8h à 8h; vendredi: 8h à 9h; samedi: 8h à 12h

Chez nous, pas de problèmes avec la garantie: nous avons cherché votre appareil (sans frais), s'il est défectueux.

Rencontre en tennis de table

ASCOT CORNER — La première rencontre de la saison impliquant les différents clubs de tennis de table de la région se tiendra aujourd'hui à l'école La Source Vive d'Ascot Corner alors que les porte-couleurs de l'équipe locale seront opposés à l'équipe de Fleurimont.

Il s'agit de matches préparatoires en vue de la présentation de la finale régionale des Jeux du Québec qui se tiendront à Fleurimont en février prochain.

Pour le duel initial les participants de l'équipe d'Ascot Corner seront Claude Lacasse, Marie-Eve Boucher et Kim Darby chez les filles tandis que Xavier Therrien, Philippe Grenier et Olivier Simard représenteront les garçons.

Pour l'équipe de Fleurimont on retrouvera trois membres de la même famille en Isabelle, Vincent et Denis Jacob. Jean-René et Marie-Eve Bélanger de même que Pascal Riendeau compléteront le groupe des visiteurs.

Au cours de la saison l'équipe de Sherbrooke viendra se joindre à ce groupe si bien que la compétition s'annonce sans doute plus intéressante que par le passé.

Modèles Ski-Doo 1989

Les Formula, plus excitantes que jamais!

FORMULA* MACH I

FORMULA* PLUS

FORMULA* MX

ENSEMBLE FORMULA GRATUIT!

VALEUR \$320 (GRATUIT)

Achetez votre nouvelle formule Formula 1989 de Ski-Doo avant le 31 octobre. Nous vous remettrons un ensemble 2 pièces aux couleurs de votre modèle d'une valeur de \$320. GRATUIT!

ski-doo 89

PLAN DE FINANCEMENT SUR LES LIEUX

N. LAVOIE INC.
Atelier N. Lavoie Inc.

845-2202
355 St-Georges, Windsor

40498

Boulevard HONDA

OMERVILLE, MAGOG

SPÉCIAL D'AUTOMNE

COMPRENANT:

- Le changement d'huile et de filtre (Honda)
- La vérification des freins
- La vérification des bougies
- La vérification de l'antigel

AUSSE 35% d'escompte sur pneus d'hiver et jantes.

(819) 843-2090

Liquidation des modèles 88 pour faire place aux modèles 89
30 véhicules en stock.

274, boul. Bourque, OMERVILLE/MAGOG

1295

Taxe et main-d'œuvre incluses

141 ENTREPRENEURS

RENOVATION ET CONSTRUCTION
Denis Marceau et Fils Inc.
 Revêtement aluminium, vinyle, acier. Toitures bardeaux, as-phalte et acier émaillé.
 569-5882.

142 GARDERIES (GARDIENNES)

1 PLACE DISPONIBLE pour enfants de 2 à 5 ans. Grand local disponible pour enfants. Maximum 9 enfants. Activités organisées. Rue Rambois, quartier Nord. N. Cloutier 565-7637. 846-3154.

DAME avec expérience, garde enfants de 0 à 4 ans. références, climat familial, quartier nord. rue Malouin. 12-509 par jour. 566-7736.

DEAUVILLE Garderai enfants chez moi, durant la semaine, demeure dans le village. Tél. 864-4408.

EST, rue Du Souvenir, prés école Assomption. Garderai enfants 1% en plus, autres dehors tous les jours. Tél. 566-1430.

GARDERIES enfants, au 60 Geoffrey, à Fleuront. 564-8821.

GARDERIES enfants à la journée ou à la semaine, quartier Rang 7, St-Denis de Brompton, âge de 0 à 15 ans. Tél. 846-6906.

GARDERIES ENFANTS 0 à 5 ans, chez moi, Boul. Alexan. du Inf. 565-3186.

GARDERIES enfants, du lundi au vendredi, terrain clôturé, près école, quartier ouest. France 563-9199.

GARDERIES ENFANTS chez moi, à la semaine. Fleuront. Tél. 566-1328.

GARDERIES ENFANTS 2 ans et plus, chez moi, temps plein ou partiel. Expérience en enseignement. 4420 Cayers (quartier Chauveau). 567-3604.

GARDERIES enfants, chez moi, de 1 à 5 ans, rue Joliet. Expérience en garderie. Tél. 566-4834, demander Carole.

JARDIN BOU DE CHOU 1050 McManus, SUR SEMAINE, enfants 1½ à 5 ans. FIN DE SEMAINE, enfants 1½ et +. Samedi 7h30 à 9h, jeudi 9h à 11h. a.m. le dimanche. 562-0622.

MAMAN AIMERAIT garder ses enfants chez elle. Demeure à Deauville. 844-4827.

MAMAN AVEC EXPERIENCE garderait 1 ou 2 enfants, de 3 ans et plus, chez moi, rue André (ouest), près école Jean XXIII, 655 sem. 822-4253.

MAMAN garderait enfants pour accompagner fille de 3 ans, à St-Elie. Tél. 564-2249.

QUARTIER EST, Garderai enfants, du lundi au vendredi. 562-3768.

QUARTIER OUEST, rue St-Lau- rent, garderai enfants du lundi au vendredi. Tél. 567-7486.

143 SERVICES DIVERS

1 A-1 DECAPAGE, finition, ébénisterie. 58-855. Livraison et estimation gratuite. Aussi acheteurs antiquités. G. Bouchar, 845-4778.

A RENOVER pose de gypocr. peinture, joints, tapisserie, stucco, finition sous-sol. 846-3784.

ABATTAGE & Taille d'arbres
 Débroussaillage complet. Trm. de haies de cadres. ABATECH ENR. Assurance complète.

TELE: 566-0365.
APPAREILS MENAGERS, réparation. Travail garanti. Prix compétitifs. 569-1501.

ATTENTION PETITE ENTREPRISE
 Service de comptabilité sur ordinateur, compte recevable payable, grand livre, conciliation bancaire, rapport de fin de mois. 10 ans d'expérience. Lise. 562-1422.

AVEZ-VOUS besoin d'une personne pour s'occuper d'un handicapé ou d'un malade durant la semaine? Appelez 55-855. Si oui, écrivez: Casier 55, La Tribune Inc., 1950, Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

CAMION DISPONIBLE avec main d'œuvre, camion à remorquer, ramassage de débris (scrap) ainsi que ramassage de feuilles et nettoyage de terrain. Tél. 563-2612.

CLINIQUE LEPITRE
 Spécial d'octobre! Antirouille, 89\$. Lavage int.-ext. à la main. 567-1446.

COFFRAGE DE BÉTON pour fondations. Aussi menuisiers pour réparations. 846-2575.

COUTURIERE résidant près du restaurant Elfi ferait réparations, modifications, bas, robes, jupes et pantalons. Tél. 563-5181.

FERAIS MENAGE, Appeler après 8h30. 566-4590. 569-2744.

— Terre
 — Sable
 — Gravier
 — Pierre
 Service de bull & backhoe.
 Gestion
 René Leblanc Inc.
 819-566-8131
 143-5256x

CONSTRUCTION MARCEL SIMONEAU ENR.
 Spécialiste en rénovation, revêtement de tous genres.
 Estimation gratuite. Cell.: 821-0974
 143-9236x

LOCAL ET LONGUE DISTANCE
 Poids lourds seulement.
819/821-2180
 3703, Rte 108 Est, Lennoxville
 143-9538x

RÉPARONS VITRES
 • Façade de magasin
 • Miroir, vitre isolante, portes
 • Patio, fenêtres aluminium, etc...
VITRERIE DESLONGCHAMPS INC.
 585 Wellington sud
 Sherbrooke 563-3397
 143-8972x

143 SERVICES DIVERS

DÉNEIGEMENT À L'HEURE ou AU CONTRAIT. Service 24 hrs. Tél. 566-5907.

DÉNEIGEMENT résidentiel et commercial, pour Sherbrooke. 878-3468.

DÉNEIGEMENT QUARTIER OUEST, à la fois ou au contrat. Service 24 hrs. 569-0569.

DÉNEIGEMENT avec souffleurs, quartiers Rock Forest, Mt. Valon et Nord de Sherbrooke. 564-0561.

DÉNEIGEMENT de cours commerciales et d'écoles, pour tout l'est de la ville, à contrat ou à la semaine. 566-5224.

ECHANGEUR D'AIR
 Estimation gratuite. 569-1067.

FERAIS comptabilité, pour petite et moyenne entreprises, sur ordinateur. Après 5h. 846-3582.

FERAIS peinture et tous genres de réparations. Ouvrage garanti. Tél. 822-4549 ou 562-7184.

GRAND MÉNAGE
 Ferais lavage de murs, vitres et tapis. Travail de qualité. De mandier Lucien. 564-1456.

HIGHEST
 Réparation de systèmes de sons hi-fi, vidéo, etc. Tél. 822-3600.

HOMME DE CONFIANCE 43 ans, service d'accompagnement pour homme et femme de carrière, personnes âgées ou seules, chauffeur, menuiserie, etc. et ext. am. person. 563-3813 ou 567-7146.

INFILTRATION D'EAU, problème de sol, drainage, réparation de fissures, drainage. Estimés. 822-3424, ou 845-5287.

INFILTRATION PROBLEME DE SOLAGE
 Travaux garantis. EPOXY PRO INC. 821-3737.

J'OFFRE MES SERVICES comme tireur de joints, plafonds décoratifs, peinture, réparation de murs etc. 569-7358.

LAVAGE DE TAPIS Meubles et Autos
 Résidentiel, commercial. E. 3 ch. c. ou 1 divan et 1 fauteuil. 703. Estimation gratuite. 563-0877 ou 566-1076.

LE SPECIALISTE DE L'ENTRETIEN ENR.
 Tout genre de services résidentiel, commercial, indus. triel. 846-3367.

MASSOTHERAPIE ET THERAPIE MUSCULAIRE, Stress, maux de dos, tête et reins, sciatique, cellulite. 563-2028.

MENSIER 20 ans d'expérience, serait disponible pour rénovation et construction. Tél. 566-7531.

PEINTRE 8 ans d'expérience, offre ses services pour travaux résidentiels. Peinture, plâtre, tapisserie. C. Gaudreau. 846-6280.

PEINTRE-PLATRIER offre ses services, peinture, tapisserie, joints, stucco décoratif. Inf. D. GAGNE. 564-0948.

PEINTURE, JOINTS DE GYPROC Tél.: Claude St-Amour, 822-3486.

PERSONNE D'EXPERIENCE pour peinture, décoration, pose de briques, plafonds et travertins, réparations de mous tiquaires sur place. 822-0068.

PLOMBERIE CHAUFFAGE
 Estimation gratuite. 565-9135.

PROBLEMES DE TOITURE?
 Couvreur, réparations de toitures de tous genres. Ouvrages garantis par écrit. D.R. Couvreur. 832-3189, 566-6928.

PROMENEURS AVEC PONEY, en voiture l'été, en sleigh l'hiver. Réservation. 837-2650.

RÉNOVATION
 20 ans exp. - Menuiserie, plom- bier, gypocr. joints, peinture, finition s.-sol. Réparations. Tél.: 823-1618, Y. Veilleux.

RÉPARATIONS DE TOUTS GENRES, tailleage de haies, coupe d'arbres, peinture etc. Tél. 563-1942.

RENOVATIONS
 Menuisier offre ses services pour confort, neuve et rénova- tions. 842-4381. 843-1298.

RETEVEMENT ALUMINIUM, vit- nyle, corniches, gouttières, portes, fenêtres. Tél. 562-5630.

SERVICE D'ENTRETIEN EXTERIEUR
 — Râtissage de feuilles.
 — Entretien général.
 Tél. 821-9107.

SOUFFLEUSES SPECIALES
 Mise au point de votre souffleur. \$37.95 (TRANSPORT INCLUS). Seullement chez: LOU-TECH 4730 Boul. Bourque Rock Forest 822-1225 (face Piscine Cadillac).

SPECIAL SUR MISE AU POINT de souffleurs à neige, du 6 oct. au 15 nov. \$35.95. Tél. 566-7386.

SPECIAL, pour préparation de sous-sol, Service Mécanique Mobile, service à domicile. 564-6623.

148 PAYSAGISTES

BEAULIEU TERRASSEMENT
 Tourne, cadres, plans, exé- cutés, m. de soutien, neige. Es- timé gratuit. 567-6315.

CEDRES POUR HAIE 2 à 3, 1.25\$ à 4. 1.75\$ à 6. 2.75\$ à 8. 3.75\$. Frais de port. Plantés. 18 ch. 843-3642.

DERNIERE CHANCE avant l'hi- ver, taches de feuilles et arbustes, clôtures à neige, fertilisation d'automne. Service d'entretien. Courtois à 566-6868. Guy.

GAZON CULTIVÉ
 Les Arpents Verts de l'Estrie. 835-9121.

ROLAND THIBAUT TERRASSEMENT
 Encure 1 200 beaux cadres, prêts à planter. Aussi belle tourbe de champs. 562-3205.

162 TRACTEURS

4x4, JEEP CHEROKEE 1985, 4 cyl., turbo, diesel, 5 vit., radio. Blaupunkt 6400S. Tél. 872-3745.

JOHN DEERE JD 500, avec pelle à neige ind. Tél. 569-3467, après 5h.

M.F. 1983, 30 forces, diesel, 4 roues motrices, 160 heures. Tél. 819-879-4400.

MASSEY FERGUSON 230, 1981, diesel, avec cabine, sel- lement, 700 heures. 5900\$. Débroussailluse 5 pi. Tél. 846-4338.

SOUFFLEUSE AVANT 45 50, 4 cyl., 2 phases, pelle, chargeur 48 po. Tél. 566-5144.

SUPERS SPECIAUX fin de sai- son, chez Kubota, financement disponible, taux réduit, date de livraison. 31 octobre 88. Tél. 566-1111, 1381 King est, Sherb.

TRACTEUR à pelouse Honda TR38 (13 H.P.), coupe 38 po., à l'état neuf, prix demandé 9 900\$. Tél. 821-3939.

TRACTEUR International 183, modèle 484, diesel, 950 heu- res, avec pelle ind. 1850, com- me neuf. Aussi souffleur 6 pi. 1000\$. 17h. 845-5460.

TRACTEUR JARDIN YARDMAN 1987, 18 hp., hydrostatique, remorque 2 stages, cabine, tondeuse. Tél. 846-2876.

TRACTEUR JOHN DEERE, au gaz, modèle 1020, avec cabi- ne, chauffette, flashers, pelle avant, cylindre arrière double action, 4 350\$. Tél. 821-2524, Au 2581 King Est.

TRACTEUR KUBOTA B7100 HST, 1982, 4 roues motrices, 2 000 heures, chargeur, avec pelle arrière, très bonne con- dition. 11 500\$. Tél. 563-3003.

66 Suzuki 4 cyl., 5 vit., 4x4. 86 Ford F-250, 302, inj., 4x4. 9655 GMC, 4 cyl., 4x4, diesel, 6-2, avec charbur.

84 Ford Ranger V6, 4x4, 5 vit. 84 Ford Wagoneer V6, 4x4, 5 vit. 83 Ford King Cab, diesel. Marchand. 843-7088.

CAMION 1 TONNE, 18 000 mil- les, avec bote en métal et compour. 832-4792.

CAMION CHEVROLET DIESEL 621, 1987, 1 tonne, avec bote, AUSSI à VENDRE, système de convoyeur. Bon état. Tél. 562-3712.

CAMION DODGE 1980 Power Wagon 200, 4 roues motrices, 1 tonne, auto, mot. 360, pneus neufs. Excellente con- dition. 12 600\$. 17h.

CAMION FORD 1 TONNE 1972, 565-4502, après 17h.

CAMION FORD 1976 avec ca- bleuse 10 verges, système électronique, moteur à gaz. En parfaite condition.

CAMION FORD 1978 4 x 4, 1 tonne, parfaite condition. Tél. 562-6017.

CAMION GMC 4x4, 1974, 1 tonne, avec gup déneigement. Tél. 845-3704.

BOMBARDIER M8, 86, achetée en '87. Comme neuve, 2 800 kms. 3 755\$. Tél.: 843-8866, 843-7338.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

MOTONEIGE Citation SS, 1981, en très bonne condition. Tél. 569-5862.

SKI-DOO BOMBARDIER 1985 Formula SP, condition A-1. Tél. 567-5275.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

MOTONEIGE Citation SS, 1981, en très bonne condition. Tél. 569-5862.

SKI-DOO BOMBARDIER 1985 Formula SP, condition A-1. Tél. 567-5275.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

MOTONEIGE Citation SS, 1981, en très bonne condition. Tél. 569-5862.

165 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

MOTOCROSS YZ Yamaha, 88, bonne condition. 875-3839.

REMISAGE DE MOTO, chauffé 758 par l'hiver. Tél. 565-7371, 565-7381.

SCOOTER AERO 50, 87, 7 700 kms. Très propre. Prix à discu- ter. 846-4450.

SUZUKI 1985, 125 000 kms, en bonne condition. Prix: 5000\$. Tél. 828-2148.

SUZUKI 4 ROUES 1987, Dual Range 230, 10 vit., porte-ba- gages avant et arrière, 1700 km. 2900\$. Accessoires tel- que pelle, chaînes et remorque. 750\$. Après 6h. 864-4816.

YAMAHA XS 1100 1979, tout équipé. Accepterait échange 1000\$ discutable. 889-2444.

YAMAHA YZ 250 1987, parfai- te condition, très bon prix. Tél. 563-9698.

166 REMORQUES

REMORQUE (VAN FERMÉE) de 45 pi pour stockage, à louer. LUC ROUTHIER 562-6217 (apr. 17h).

REMORQUE 4 x 6, solide et gé- ré. Parfaite pour petite voi- ture. 400\$. Tél. 832-3929.

REMORQUE 4 x 8, domestique, demande 200\$. Tél. 821-4821.

REMORQUE FERMÉE, très bon- ne construction, idéal pour 4 roues. 1 tonne, roues doubles, boîte aluminium 12 pi. 2 cou- leurs, en bonne cond. 850\$. Tél. 842-4338.

168 CAMIONS

1985 CHEVY VAN, 1 tonne, 4 vit., manuel, 305 p.c., boîte ind., Am. Frisacs. 80 000 kms, très propre. 1-879-7887.

1985 FORD RANGER, 2 x 4, avec cabine. 566-8432.

4x4 PATHFINDER NISSAN 1987, blanc, 23 000 km, 7 roues, 1973, 3000\$. Prix demandé. 832-4792.

ASTRO 85, 6 cyl., autom., bleu, 76 000 km. Marchand 569-9981.

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE refusée. Chevrolet 1 tonne 1977, bas mileage, 4 pneus neufs, très propre int. & ext. Avec 2000 kms bote ind. Tél. 562-3712.

AUTOS VERRIER
 87 Chevy Van 14 pi. diesel, 6 vit.

87 Chevrolet, 1 tonne, 4x4, 305. 86 Ford 1 tonne, 302, 4x4. 86 Astro Van, V6, autom., 86 Suzuki 4 cyl., 5 vit., 4x4. 86 Ford F-250, 302, inj., 4x4. 9655 GMC, 4 cyl., 4x4, diesel, 6-2, avec charbur.

84 Ford Ranger V6, 4x4, 5 vit. 84 Ford Wagoneer V6, 4x4, 5 vit. 83 Ford King Cab, diesel. Marchand. 843-7088.

CAMION 1 TONNE, 18 000 mil- les, avec bote en métal et compour. 832-4792.

CAMION CHEVROLET DIESEL 621, 1987, 1 tonne, avec bote, AUSSI à VENDRE, système de convoyeur. Bon état. Tél. 562-3712.

CAMION DODGE 1980 Power Wagon 200, 4 roues motrices, 1 tonne, auto, mot. 360, pneus neufs. Excellente con- dition. 12 600\$. 17h.

CAMION FORD 1 TONNE 1972, 565-4502, après 17h.

CAMION FORD 1976 avec ca- bleuse 10 verges, système électronique, moteur à gaz. En parfaite condition.

CAMION FORD 1978 4 x 4, 1 tonne, parfaite condition. Tél. 562-6017.

CAMION GMC 4x4, 1974, 1 tonne, avec gup déneigement. Tél. 845-3704.

BOMBARDIER M8, 86, achetée en '87. Comme neuve, 2 800 kms. 3 755\$. Tél.: 843-8866, 843-7338.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

MOTONEIGE Citation SS, 1981, en très bonne condition. Tél. 569-5862.

SKI-DOO BOMBARDIER 1985 Formula SP, condition A-1. Tél. 567-5275.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

MOTONEIGE Citation SS, 1981, en très bonne condition. Tél. 569-5862.

SKI-DOO BOMBARDIER 1985 Formula SP, condition A-1. Tél. 567-5275.

MOTONEIGE ELAN 1972, élec- trique. Tout être appropriée par connaissance, 5008, Apr. 5 hrs. 567-9366.

168 CAMIONS

CAMIONNETTE KING CAB avec volant. Blanc. 8200. 82. 50 000 kms. Auto. prix à dis- cuter. Tél. 567-5379.

TOYOTA 4x4 1986, SR 5, tout ou- vrant, radio AM-FM, cass. mag. 843-0357, 843-9903.

TOYOTA 86, Runner, 5 vit., 5 pass. KING CAB 82. 5 vit. DODGE 76, Canone (pièces). Marchand. 324 Queen Lennox ville. 569-5471. 567-3657.

TOYOTA PICK UP Moyage 1983, finition intérieure, ou- vert à la grande. Edouard Li- noire. 455-91. Tél. 864-9833, 864-6990.

TOYOTA RUNNER 19

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de St-François
No 470-32-000109-882
DANS LA COUR PROVINCIALE
ALBERT COTTERELL
DEMANDEUR
VS
WILLIAM SHADBOIT ET GOL
DIE DAVIS
DÉFENSEURS

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que l'effet du défendeur saisi en cette cause sera vendu au 1698 Main est à Magog, le 26e jour d'octobre 1988, à dix heures de l'avant-midi, savoir:
1. Automobile Plymouth Horizon 1979, lic. 8F8-478, série: ML 44A9D25794V.
LEQUEL EFFET sera vendu pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ à Sherbrooke, ce 13e jour d'octobre 1988
CODÈRE & ASSOCIÉS
PAR MICHEL CODÈRE
2558 PROSPECT
SHERBROOKE
TEL. 822-3771
43574-15 oct.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DU
HAUT ST-FRANÇOIS
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-MALO
DEMANDEUR
VS
JEAN-PAUL ROY
DÉFENSEUR

AVIS PUBLIC

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance de conseil tenue le 04 octobre 1988 la Corporation municipale de St-Malo a adopté le règlement numéro 88-182 intitulé "Règlement de lotissement".
Ce règlement a pour objet d'établir des dispositions déclaratoires et interprétatives, des dispositions administratives concernant l'application du règlement ainsi que les infractions et pénalités, des dispositions concernant les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale ainsi que des dispositions concernant les normes de lotissement.
DONNÉ à ST-MALO, ce 06 octobre 1988
Jean-Paul Roy
Secrétaire trésorier
43536-15 oct.

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour:

LOCATION DE MACHINERIES APPEL D'OFFRES 88-145-A

Les documents nécessaires à la présentation d'une soumission peuvent être obtenus du Service de l'Approvisionnement, au 10, Terrasse Galt, Sherbrooke, Qc.
Les soumissions seront reçues au Service de l'Approvisionnement, jusqu'à 14:00 hres (heure locale), le 28 octobre 1988, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.
Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, sa soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au Service de l'Approvisionnement avant le délai mentionné ci-haut.
La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Réal Vézina,
Service de l'Approvisionnement
43544-15 oct.

La Commission Scolaire de Magog

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE MAGOG

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le rapport du vérificateur dont un résumé apparaît ci-dessous sera soumis aux commissaires d'écoles à l'assemblée du Conseil scolaire qui se tiendra le 25 octobre 1988 à 20h00 au centre administratif, 449, rue Percy à Magog.
Le 5 octobre 1988.

Jean Fournier
Directeur des services financiers

La Commission scolaire de Magog FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES BILAN AU 30 JUIN 1988

ACTIF	
Banque	371 103\$
Subventions à recevoir du Gouvernement du Québec	1 982 147\$
Comptes à recevoir	108 477\$
Taxes à recevoir	52 973\$
Autres actifs	150 827\$
	2 665 527\$

PASSIF	
Comptes à payer	968 857\$
Dû au fonds	48 408\$
d'immobilisations	311 357\$
Autres passifs	1 336 905\$
Surplus accumulé	2 665 527\$

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAGOG ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1988

REVENUS	
Imposition foncière	880 136\$
Gouvernement du Québec	17 091 447\$
Gouvernement du Canada	3 505\$
Commissions scolaires	101 656\$
Autres sources	449 352\$
	18 526 096\$

DÉPENSES	
Secteur de l'enseignement aux jeunes	15 357 370\$
Secteur du service de la dette	1 211 780\$
Secteur du transport scolaire	1 320 749\$
Résultat des opérations de l'exercice	636 197\$
	18 526 096\$

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAGOG FONDS D'IMMOBILISATIONS BILAN AU 30 JUIN 1988

ACTIF	
Frais payés d'avance	8 948\$
Avance au fonds d'opérations courantes	48 408\$
Terrains	792 216\$
Bâtisses	12 838 674\$
Mobilier, appareillage & outillage	4 072 373\$
Matériel roulant	23 761\$
Fonds d'amortissement	211 000\$
	17 995 380\$

PASSIF	
Emprunts à court terme	447 679\$
Comptes à payer	46 429\$
Dettes à long terme	6 990 000\$
Capital immobilisé	10 511 272\$
	17 995 380\$
	43487

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour:

TRAITEMENT D'HUILES USÉES DE TRANSFORMATEURS APPEL D'OFFRES 88-144-A

Les documents nécessaires à la présentation d'une soumission peuvent être obtenus du Service de l'Approvisionnement, au 10, Terrasse Galt, Sherbrooke, Qc.
Les soumissions seront reçues au Service de l'Approvisionnement, jusqu'à 14:00 hres (heure locale), le 24 octobre 1988, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.
Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, sa soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au Service de l'Approvisionnement avant le délai mentionné ci-haut.
La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Réal Vézina,
Service de l'Approvisionnement
43543-15 oct.

APPEL D'OFFRES VENTE DU PRESBYTÈRE

La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Merci, 18, boulevard Notre-Dame, C.P. 568, Rock Island, (Québec), JOB 2K0, demande des soumissions pour la vente de son presbytère et du terrain sur lequel il est situé: (Facade: + - 113 pieds x + - 149 pies de profondeur). Le contrat de vente notarié contiendra, entre autres clauses, celle du "droit de préemption".
La Fabrique recevra, au presbytère, des soumissions sous enveloppes scellées et identifiées au coin inférieur gauche de l'enveloppe "Soumissions pour l'achat du presbytère", à l'attention de Madame Jeanne Gagnon, jusqu'à 19h30, le lundi, 24 octobre 1988, auxquelles seront ouvertes. Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions.
Les personnes intéressées peuvent visiter le presbytère la semaine du 16 octobre 1988, entre 15 heures et 17 heures, du lundi au vendredi inclusivement.
La Fabrique ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir de frais et obligations envers les soumissionnaires.
Donné à Rock Island (Québec), ce 04 octobre 1988.

Par décision de l'Assemblée de Fabrique
Madame Jeanne Gagnon
Secrétaire
43540-15 oct.

Normand Bourque

SYNDICIS GESTIONNAIRES

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLUB SOCIAL QUATRE SAISONS (SHERBROOKE) INC., Corporation légalement constituée sous la partie III de la Loi sur les Cies du Québec ayant son siège social au 4035-4037, Boul. Université, Rock Forest, P.Q., J1N 1A4.
Débitrice

Avis vous est par les présentes donné que les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à 14:30 heures p.m. MERCREDI le 26 octobre 1988, pour l'achat des actifs suivants à savoir:

DESCRIPTION DES BIENS
LOT NO 1 — Immeuble (Salon) sur 2 étages fin clabboard vinyl et bardeau amiante sis au 4035-4037, Boul. Université, Rock Forest, sur grand terrain borné par la rivière Magog (Copie du Cadastre sera disponible lors de la visite).
VALEUR MUNICIPALE: \$55 000.
SUIET À LIEN.

LOT NO 2 — Tous les équipements et accessoires tels que décrit à l'inventaire comprenant entre autres: — 1 Four micro-onde Kenmore; — 1 Caisse enregistreuse Sharp SR324V; — 1 Vaiselle, verreries assorties, zénithes de cuisine et de bar, ameblement divers dont: réfrigérateur, machine à glace, compresseur, tables et chaises etc. (Copie de l'inventaire sera disponible lors de la visite).
VALEUR: \$3 000.
LIBRE.

CONDITION SPÉCIALE
Toutes les soumissions du Lot no 1 devront être accompagnées d'un chèque visé de 5% de votre soumission et de 15% pour le Lot no 2 et porter au recto de l'enveloppe la mention: "SOUSSION RE: Club Social Quatre Saisons inc.". **INSPECTION DES ACTIFS**
Une visite sera possible en vous rendant au 4035-4037, Boul. Université, à Rock Forest SAMEDI le 22 octobre de 9:00 a.m. à 16:00 p.m. et/ou sur rendez-vous en vous adressant au bureau du syndic.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES
SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS
Outre les modalités et conditions de vente ci-haut mentionnées, les actifs ci-haut décrits sont offerts en vente aux conditions prévues au paragraphe 8 de l'article 114 des règles sur la faillite, dont copie est disponible lors de la visite d'actifs ou sur demande au bureau du syndic soussigné. Il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic, 111 King ouest, suite 302, Sherbrooke, Qc, J1H 5P1, MERCREDI le 26 octobre 1988 à 14:30 heures p.m. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions. Pour renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. François Huot au numéro suivant: (819) 564-1310. Daté de Sherbrooke, ce 12 octobre 1988.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC DE
NORMAND BOURQUE SYNDIC LTÉE
43490-15 oct.

12025, 1^{re} AVENUE, ST-GEORGES EST.
BEAUCÉ, P.Q. G5Y 2E2 (418) 228-2821

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2427 9929 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Signé à Sherbrooke, ce 13 octobre 1988, à quatre heures vingt (3 octob. 1988).
Me Luc Samosset, notaire
procureur de la compagnie
43486-15 oct.

AVIS PUBLIC
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
COUR SUPÉRIEURE
No 500-02-003566-887
Poissonnerie Marcou Inc.
Partie défenderesse
vs
Mario Gauthier
Partie défenderesse
Le 26ème jour d'octobre 1988 à 11:00 heures, au 430, Ch. du Lac, Kataville, Qc, district de St-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Mario Gauthier, saisi en cette cause, consistant en: 1. Camion de marque GMC Van 1984 avec réfrigération, immatriculé F68627; 1. inventaire de poissons surgelés d'une valeur approximative de 2 000.00\$; 1. Conditionnement argent comptant et/ou chèque visé.
Information: Pierre Allaire, huissier (819) 569-9259, 562-6988, Cour. Côté & Associés, HUISSIERS, Antenneurment, PELLETIER & ASS., 209, rue Bellevue, nord, Sherbrooke, P.Q. J1H 4A7, 43567-15 oct.

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MAGOG
RÈGLEMENT No 913
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le 16 septembre 1988, le Conseil municipal de la Ville de Magog a adopté le règlement no 913, amendant le règlement no 823 afin de soustraire une partie du secteur de zone IB 4 pour y créer un nouveau secteur de zone soit C14 assurant pour ce secteur la possibilité d'usages commerciaux.
Que ledit règlement a reçu l'approbation des propriétaires et locataires habiles à voter lors de la consultation tenue à cette fin selon la procédure d'enregistrement le 5 octobre 1988.
Que l'original dudit règlement est déposé à l'Hôtel de ville, dans les archives municipales, où l'on peut en prendre connaissance.
Que le règlement no 913 entrera en vigueur conformément à la loi.
DONNÉ A MAGOG, ce 11 octobre 1988.
Michel Pinault
Greffier
43470-15 oct.

Normand Bourque
SYNDICIS GESTIONNAIRES

AVIS DE FAILLITE DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR SUPÉRIEURE

Dans l'affaire de la faillite de: JACINTHE LANDRY (259-243-046), Fleuriste, demeurant au 822, Chemin Boucher, Ascot Corner, P.Q., JOB 1A0 ayant opéré sous les nom et raison sociale de Fleuriste Fleurico Enr., ayant son siège social au 656 Bowen sud, Sherbrooke, P.Q.
Avis est par les présentes donné que Jacinthe Landry du 822, Chemin Boucher, Ascot Corner, P.Q., JOB 1A0 a fait cession de ses biens le 28e jour de septembre 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour d'octobre 1988, à 11h10 a.m. au Bureau du Séquestre, 1335 King ouest, # 402, Sherbrooke, P.Q., J1J 2B8.
Ce 11e jour d'octobre 1988.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC

Bureau du 111 King ouest, suite 302,
Sherbrooke, Québec, J1H 1P5.

12025, 1^{re} AVENUE, ST-GEORGES EST.
BEAUCÉ, P.Q. G5Y 2E2 (418) 228-2821

Normand Bourque

SYNDICIS GESTIONNAIRES

APPEL D'OFFRES VILLE DE MAGOG PROJET No 820-03-01

PROPRIÉTAIRE: Ville de Magog
7, rue Principale Est
Magog (Québec), J1X 1Y4

PROJET: Construction d'un massif de conduits, rue Principale Ouest, Magog.

La ville de Magog demande des soumissions pour les travaux ci-dessus mentionnés.
Les plans et cahier de charges ainsi que la formule de soumission peuvent être obtenus à l'Hôtel de ville, 7, rue Principale Est, Magog, J1X 1Y4, sur remise en argent ou sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la ville de Magog au montant de vingt-cinq dollars (25\$) — NON REMBOURSABLE.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, soit sous forme d'un chèque visé ou sous forme d'un cautionnement, fait à l'ordre de la ville de Magog. Elle doit correspondre à un montant égal à au moins 10% du coût du projet de construction.
Elles doivent aussi être accompagnées d'une lettre d'intention de la part d'un commerçant assésé, s'engageant à fournir des cautionnements d'exécution égaux à 50% du montant du contrat et 50% du coût des gages, matériaux et main-d'oeuvre.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de ville, 7, rue Principale Est, à Magog, le ou avant le lundi 7 novembre 1988, à 11h, date et heure d'ouverture des soumissions.
La ville de Magog ne s'engage pas à retenir la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

La ville de Magog
Me Michel Pinault, greffier
Octobre 1988
43545

Normand Bourque

SYNDICIS GESTIONNAIRES

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ANDRÉ CHOUINARD (209-423-722) journaliste demeurant au 205 Belcourt, #4, Granby, P.Q., J2G 6K6.
Débitrice

Avis vous est par les présentes donné que les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à 14:30 heures p.m. VENDREDI le 21 octobre 1988, pour l'achat des actifs suivants à savoir:

DESCRIPTION DES ACTIFS
LOT NO 1 — Camion Pick Up Ford Explorer 1985 No Série: 1FTBTR058FUA94877, couleur bleue, 4/4-88.000 km, avec boîte, excellente condition.
VALEUR: \$8 000.
LIBRE.

CONDITION SPÉCIALE
Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 15% de votre soumission et porter au recto de l'enveloppe la mention: "SOUSSION RE: André Chouinard". **INSPECTION DES ACTIFS**
Une visite sera possible en vous rendant au 844, rue Flammard, Rock Forest, le LUNDI le 17 octobre au JEUDI le 20 octobre.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES
SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS
Outre les modalités et conditions de vente ci-haut mentionnées, les actifs ci-haut décrits sont offerts en vente aux conditions prévues au paragraphe 8 de l'article 114 des règles sur la faillite, dont copie est disponible lors de la visite d'actifs ou sur demande au bureau du syndic soussigné. Il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic, 111 King ouest, suite 302, Sherbrooke, Qc, J1H 5P1, VENDREDI le 21 octobre 1988 à 14:30 heures p.m. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions. Pour renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. François Huot au numéro suivant: (819) 564-1310. Daté de Sherbrooke, ce 12 octobre 1988.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC DE
NORMAND BOURQUE SYNDIC LTÉE
43489-15 oct.

12025, 1^{re} AVENUE, ST-GEORGES EST.
BEAUCÉ, P.Q. G5Y 2E2 (418) 228-2821

ON LIT LA TRIBUNE POUR EN SAVOIR PLUS

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MAGOG
RÈGLEMENT No 913
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le 16 septembre 1988, le Conseil municipal de la Ville de Magog a adopté le règlement no 913, amendant le règlement no 823 afin de soustraire une partie du secteur de zone IB 4 pour y créer un nouveau secteur de zone soit C14 assurant pour ce secteur la possibilité d'usages commerciaux.
Que ledit règlement a reçu l'approbation des propriétaires et locataires habiles à voter lors de la consultation tenue à cette fin selon la procédure d'enregistrement le 5 octobre 1988.
Que l'original dudit règlement est déposé à l'Hôtel de ville, dans les archives municipales, où l'on peut en prendre connaissance.
Que le règlement no 913 entrera en vigueur conformément à la loi.
DONNÉ A MAGOG, ce 11 octobre 1988.
Michel Pinault
Greffier
43470-15 oct.

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DU HAUT ST-FRANÇOIS
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-MALO
DEMANDEUR
VS
JEAN-PAUL ROY
DÉFENSEUR

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance de conseil tenue le 04 octobre 1988 la Corporation municipale de St-Malo a adopté le règlement numéro 88-182 intitulé "Règlement de lotissement".
Ce règlement a pour objet d'établir des dispositions déclaratoires et interprétatives, des dispositions administratives concernant l'application du règlement ainsi que les infractions et pénalités, des dispositions concernant les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale ainsi que des dispositions concernant les normes de lotissement.
DONNÉ à ST-MALO, ce 06 octobre 1988.
Jean-Paul Roy
Secrétaire trésorier
43537-15 oct.

Normand Bourque
SYNDICIS GESTIONNAIRES

AVIS DE FAILLITE DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR SUPÉRIEURE

Dans l'affaire de la faillite de: JACINTHE LANDRY (259-243-046), Fleuriste, demeurant au 822, Chemin Boucher, Ascot Corner, P.Q., JOB 1A0 ayant opéré sous les nom et raison sociale de Fleuriste Fleurico Enr., ayant son siège social au 656 Bowen sud, Sherbrooke, P.Q.
Avis est par les présentes donné que Jacinthe Landry du 822, Chemin Boucher, Ascot Corner, P.Q., JOB 1A0 a fait cession de ses biens le 28e jour de septembre 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour d'octobre 1988, à 11h10 a.m. au Bureau du Séquestre, 1335 King ouest, # 402, Sherbrooke, P.Q., J1J 2B8.
Ce 11e jour d'octobre 1988.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC

Bureau du 111 King ouest, suite 302,
Sherbrooke, Québec, J1H 1P5.

12025, 1^{re} AVENUE, ST-GEORGES EST.
BEAUCÉ, P.Q. G5Y 2E2 (418) 228-2821

Normand Bourque

SYNDICIS GESTIONNAIRES

APPEL D'OFFRES VILLE DE MAGOG PROJET No 820-03-01

PROPRIÉTAIRE: Ville de Magog
7, rue Principale Est
Magog (Québec), J1X 1Y4

PROJET: Construction d'un massif de conduits, rue Principale Ouest, Magog.

La ville de Magog demande des soumissions pour les travaux ci-dessus mentionnés.
Les plans et cahier de charges ainsi que la formule de soumission peuvent être obtenus à l'Hôtel de ville, 7, rue Principale Est, Magog, J1X 1Y4, sur remise en argent ou sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la ville de Magog au montant de vingt-cinq dollars (25\$) — NON REMBOURSABLE.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, soit sous forme d'un chèque visé ou sous forme d'un cautionnement, fait à l'ordre de la ville de Magog. Elle doit correspondre à un montant égal à au moins 10% du coût du projet de construction.
Elles doivent aussi être accompagnées d'une lettre d'intention de la part d'un commerçant assésé, s'engageant à fournir des cautionnements d'exécution égaux à 50% du montant du contrat et 50% du coût des gages, matériaux et main-d'oeuvre.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de ville, 7, rue Principale Est, à Magog, le ou avant le lundi 7 novembre 1988, à 11h, date et heure d'ouverture des soumissions.
La ville de Magog ne s'engage pas à retenir la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

La ville de Magog
Me Michel Pinault, greffier
Octobre 1988
43545

Normand Bourque

SYNDICIS GESTIONNAIRES

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ANDRÉ CHOUINARD (209-423-722) journaliste demeurant au 205 Belcourt, #4, Granby, P.Q., J2G 6K6.
Débitrice

Avis vous est par les présentes donné que les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à 14:30 heures p.m. VENDREDI le 21 octobre 1988, pour l'achat des actifs suivants à savoir:

DESCRIPTION DES ACTIFS
LOT NO 1 — Camion Pick Up Ford Explorer 1985 No Série: 1FTBTR058FUA94877, couleur bleue, 4/4-88.000 km, avec boîte, excellente condition.
VALEUR: \$8 000.
LIBRE.

CONDITION SPÉCIALE
Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 15% de votre soumission et porter au recto de l'enveloppe la mention: "SOUSSION RE: André Chouinard". **INSPECTION DES ACTIFS**
Une visite sera possible en vous rendant au 844, rue Flammard, Rock Forest, le LUNDI le 17 octobre au JEUDI le 20 octobre.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES
SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS
Outre les modalités et conditions de vente ci-haut mentionnées, les actifs ci-haut décrits sont offerts en vente aux conditions prévues au paragraphe 8 de l'article 114 des règles sur la faillite, dont copie est disponible lors de la visite d'actifs ou sur demande au bureau du syndic soussigné. Il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic, 111 King ouest, suite 302, Sherbrooke, Qc, J1H 5P1, VENDREDI le 21 octobre 1988 à 14:30 heures p.m. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions. Pour renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. François Huot au numéro suivant: (819) 564-1310. Daté de Sherbrooke, ce 12 octobre 1988.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC DE
NORMAND BOURQUE SYNDIC LTÉE
43489-15 oct.

12025, 1^{re} AVENUE, ST-GEORGES EST.
BEAUCÉ, P.Q. G5Y 2E2 (418) 228-2821

AVIS PUBLIC
Par une résolution du Comité exécutif en date du 4 octobre 1988, la Commission scolaire de la Sagouine offre en vente un terrain connu comme étant une partie du lot 15-A, rang X dans le Canton de Newpoult d'une superficie approximative de 21,904 p.c.
La mise à prix est fixée à 400.00\$.
Les offres devront parvenir au bureau du soussigné avant 14:00 heures le 31 octobre 1988 sous enveloppe cachetée portant la mention: "Vente de terrain".
Donné à East Angus, ce 11e jour du mois d'octobre 1988.
Yvan Delorme
Secrétaire général
La Commission scolaire de la Sagouine
308, rue Palmer, C.P. 418
EAST ANGUS (Québec)
J0B 1H0
43485-15 oct.

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DU HAUT ST-FRANÇOIS
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-MALO
DEMANDEUR
VS
JEAN-PAUL ROY
DÉFENSEUR

mitié nous a
énibles, lors

E ROY
og
88
ans

ment touché
es de sym-
us exprimer
titude.

tor, Yvon,
ul, Claude,
njoint.

9354

DÉCÈS, AVIS, REMERCIEMENTS...



ROY
(M. Edmond)

— A Sherbrooke, le 11 octobre 1988, est décédé M. Edmond Roy, à l'âge de 90 ans, époux de Claudia Forgues, demeurant à Bromptonville. La dépouille mortelle est au salon funéraire.

A. Belisle Enr., 72 rue Larocque, Bromptonville, QC. Tél.: 564-6155. Michel Berger, prop. B. Claude Prevost, dir. Heures de visite, vendredi de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon, à 9 h 30. Funérailles, samedi le 15 octobre 1988, à 10 h.

en l'église Ste-Praxède de Bromptonville. Inhumation au cimetière du même endroit. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Soeur Monique, F.C.S.C.J. Sherbrooke, Bertrand (Jeanne Bergeron), Brompton, Carmelle (Roger Côté), Brompton, Céline (Jacques Montour), St-Denis de Brompton, Jérôme (Jacqueline Lapierre), Windsor, Ont., ses 17 petits-enfants, sa soeur, Mme Yvonne Roy, Québec, son frère M. Gérard Roy (Jeanne Lamontagne), East-Angus, ses beaux frères et belles-sœurs: Mme Annoncia Audet, Frampton, Mme Regina Forgues, Lévis, M. Armand Forgues, Frampton, M. Mme Albert Forgues (Lucienne Audet), St-Henri de Lévis, M. Mme Raymond Forgues (Thérèse Audet), St-Henri de Lévis, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille voudrait remercier sincèrement les membres de l'unité 54 du C.H. d'Yvesville, pour les bons soins prodigués.



SOUCY GAGNÉ

(Mme Antonia) — Au Centre Hospitalier Hotel Dieu, le 12 octobre 1988, est décédée Mme Antonia Soucy, née Gagné, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Oma Soucy, demeurant à Sherbrooke. La dépouille mortelle est à la Coopérative Funéraire de l'Estrie, 1011 rue Galt Ouest (coin Pacific), Sherbrooke, QC. Tél.: 565-7646. Alain Leclerc, dir. gén. Jour des funérailles, samedi, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon, à 10 h 40. Funérailles.

samedi le 15 octobre 1988, à 11 h, en l'église Ste-Jeanne D'Arc, inhumation au cimetière St-Michel. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Clotilde (Fernand Fontaine), Lauréat, Lucille (Rosaire Baillargeon), ses petits-enfants et une arrière-petite-fille, sa soeur Mme Simone Gagné Fortin, Lévis, ses belles-sœurs: Mme Rollande Soucy Turgeon, Mme Germaine Theriault, son beau-frère M. Omer Poulette, ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.



THERIAULT
(Roger)

— A Rimouski, le 11

octobre 1988, est décédé Roger Theriault, à l'âge de 25 ans, fils de feu Pierre Theriault et de Olida Plante, demeurant à Sherbrooke. La dépouille mortelle est au salon funéraire.

A. Belisle Enr., 505 Short, Sherbrooke, QC. Tél.: 565-6455. Michel Berger, prop. B. Claude Prevost, dir.

Heures de visite, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon, à 13 h 45. Funérailles, samedi le 15 octobre 1988, à 14 h, en l'église St-Joseph. A la demande du défunt, il y aura incinération au crematorium Les Jardins du Souvenir de l'Estrie Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre sa mère Olida Plante Theriault, ses frères et sœurs, les frères et belles-sœurs: René (Gyslain), Lucien (Mado), Armand (Pauline), Florian (Laurence), Madeleine, Denis (Annie), Carmelle (Reginald), Line (Jean-Marie), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.



Voiture piégée à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH (Reuter) — Trois personnes ont trouvé la mort, hier, dans un nouvel attentat à la voiture piégée dirigé contre l'Ordre syrien à Beyrouth-Ouest, à un moment où le Liban s'enfonce de plus en plus dans une crise constitutionnelle sans précédent.

Intervenant pour appeler les Libanais à lui choisir un successeur, le président (chiite) du Parlement, Hussein Husseini, a lancé une mise en garde contre l'aggravation de cette crise qui menace, selon lui, le pays de sombrer dans un état de guerre perma-

nent.

"Votre pays est menacé d'anéantissement, a-t-il dit à l'adresse de ses concitoyens, je vous dis que si un État unifié ne peut exister, votre pays désintègre sera le théâtre d'une guerre interminable".

Le Liban est déjà sans chef d'État depuis l'expiration du mandat d'Amine Gemayel fin septembre, les députés n'ayant pu se réunir pour lui choisir un successeur. Ils risquent d'être bientôt sans président du parlement, le mandat d'Husseini expirant mardi prochain.

ÉLECTIONS 88

Programmes sociaux et pensions de vieillesse

Mulroney s'engage à ne pas y toucher

SYDNEY, N.-E. (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a pris formellement l'engagement électoral, hier soir, de ne pas toucher aux programmes sociaux et spécialement aux pensions de vieillesse.

Dans un discours prononcé devant des partisans conservateurs, à Sydney en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription de Cap-Breton-Richmond-Est, il a tenté de clarifier une déclaration faite plus tôt à Halifax et qui prêtait à confusion et à faire taire ses adversaires John Turner et Ed Broadbent qui ont laissé entendre que, dans un deuxième mandat, un gouvernement tory pourrait faire le contraire et modifier les programmes sociaux.

"A tous ceux, a-t-il lancé à l'intention des retraités présents dans la salle communautaire, qui tentent d'inspirer la crainte chez les personnes âgées, je veux dire que nous allons faire plus, et non moins, pour elles."

"Aussi longtemps que je serai premier ministre, a-t-il poursuivi, les programmes sociaux, et plus particulièrement ceux à l'intention des personnes âgées, seront améliorés et non pas diminués."

Volte-face

Plus tôt dans la journée à Halifax, lors d'une entrevue au réseau de télévision ATV, des Maritimes, M. Mulroney avait laissé entendre que la valeur et les bénéfices des programmes sociaux au Canada

pourraient finalement dépendre de l'état de l'économie canadienne.

"Pouvez-vous nous donner des garanties, avait-il répondu au journaliste, que demain nous serons vivants et en santé... Cependant, pour payer ces programmes, nous avons besoin de plus d'argent et c'est pourquoi nous avons besoin de plus de commerce, de plus d'emplois, nous avons besoin de plus de contribuables, d'une plus grande richesse nationale afin que nous puissions redistribuer tout cela de façon plus équitable parmi les personnes âgées et les plus démunis de notre société."

Le premier ministre avait ajouté que, dans une société civilisée, il fallait en faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. "Nous ne pouvons cependant rien faire, a-t-il dit, à moins qu'un plus grand nombre de personnes aient un emploi, que l'économie génère une plus grande richesse et la prospérité."

Parmi les programmes sociaux visés par cette intervention, il y a les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'assurance-hospitalisation (medicare) et l'assurance-chômage.

Dans son premier mandat, le ministre des Finances, Michael Wilson, avait effective-

ment, dans son premier budget, désindexé les pensions de vieillesse pour finalement restreindre devant la pression populaire exercée par les intéressés.

Les Verts: une lutte pour être entendus

MONTREAL (PC) — Les Verts du Canada ont peu de bureaux de comtes et pas de grosse machine électorale mais leurs 150 candidats ont bien l'intention d'être entendus "même si les médias les boycottent" et qu'aux dernières élections, ils ont recueilli moins de votes que le Parti rhinocéros.

"Le climat a changé. L'opinion publique est plus sensibilisée aux questions environnementales", affirme le coordonnateur québécois du Parti vert et candidat dans Saint-Léonard, Ralf Brannmann, entre deux tentatives pour faire entendre son parti sur les ondes de Radio-Canada.

Brannmann ne croit pas faire élire un député au Québec, pas plus qu'en Colombie-Britannique où le parti est né et où se trouve encore sa plus forte base militante. Mais il compte bien augmenter son pourcentage de votes et forcer les grands partis à se positionner plus clairement sur des questions écologiques.

Inspirés des Verts européens, surtout Allemands,

Les craintes les plus évidentes, touchant les programmes sociaux du Canada, ont aussi été souvent répétées lors du débat sur le libre-échange alors que l'Opposition laissait

entendre que l'accord avec les États-Unis mettait en péril "notre tissu de programmes sociaux".

Hier soir, pour la première

fois, avec autant de fermeté, le premier ministre s'est engagé, sans condition, à ne pas toucher aux programmes sociaux, même s'il ne les a pas spécifiquement énumérés.

dont les succès populaires ont bouleversé l'échiquier politi-

que, les Verts canadiens ont recueilli 0,21 pour cent des

Autre sondage: 50% des électeurs décidés pour le PC

TORONTO (PC) — A 37 jours des élections fédérales du 21 novembre, un nouveau sondage laisse croire que la moitié des électeurs décidés appuieront les conservateurs le jour du scrutin alors que libéraux et le NPD devront croiser le fer pour obtenir le deuxième rang.

Selon le sondage rendu public hier, 46 pour cent des électeurs avaient proclamé leur indifférence au Parti progressiste conservateur alors que les libéraux peuvent s'attendre à obtenir les suffrages de 27 pour cent du corps électoral. Le Nouveau Parti démocratique obtiendrait, lui, 26 pour cent d'appuis.

C'est la société Insight Canada Research qui a interrogé 1,100 électeurs admissibles à travers le pays pour en arriver

à ces résultats. Dix-huit pour cent des répondants admissibles ont par ailleurs admis être dans l'impossibilité d'arrêter leur choix.

Depuis, 32 pour cent des Canadiens ont expliqué qu'ils fonderaient leur choix sur les programmes politiques des partis.

Un sondage de ce type est précis à 3,2 points de pourcentage près, 19 fois sur 20. Les entrevues ont eu lieu entre le 6 et le 13 octobre.

Selon 52 pour cent des répondants, le libre-échange constitue le thème central de la campagne et 71 pour cent de ceux qui appuient ce pacte canado-américain ont affirmé leur intention de voter pour le PC.

Vaines tentatives

Au cours des derniers jours, l'aile québécoise du Parti vert a vainement tenté de participer à une série d'émissions diffusées sur les ondes de Radio-Canada et portant sur la pollution du fleuve Saint-Laurent. La station n'a fait appel qu'aux partis ayant élu des députés.

Le Parti vert menace de porter plainte au CRTC, soutenant que "l'environnement est la raison d'être du parti" et que le télédiffuseur d'État a le devoir de présenter ce point de vue aux électeurs.

Bush a fait un grand pas vers la Maison-Blanche

CERRITOS, Californie (AFP) — Un George Bush rayonnant et confiant dans ses chances de devenir le prochain président des États-Unis a pris vendredi un bain de foule au milieu de supporters enthousiastes à Cerritos (Californie), au lendemain de son dernier débat télévisé avec son rival démocrate Michael Dukakis.

Le vice-président républicain a fait un grand pas vers la Maison-Blanche lors de ce débat en évitant tout faux pas et en projetant l'image d'un homme présidentiel et humain, démentant à M. Dukakis, en retard dans les sondages, le KO dont il avait grand besoin pour remonter son handicap.

Vendredi, M. Bush a exprimé son optimisme devant environ un millier de personnes rassemblées dans un champ de luzerne. Sur un podium de fortune, sous les cris de "we want George", il a répété les thèmes principaux de sa campagne, s'affirmant comme le seul des deux candidats à "partager les valeurs des Américains moyens", à avoir l'expérience requise pour traiter avec les dirigeants étrangers et à s'être engagé "à construire une nation plus gentille et généreuse".

Sans oublier d'accuser une nouvelle fois M. Dukakis de vouloir augmenter les impôts, le vice-président a promis de consacrer les quelque trois semaines qui restent avant l'élection "à faire campagne très



George Bush

fort", car, a-t-il dit, "j'ai la ferme intention de gagner cette élection".

"Avec le bon Duke à mes côtés (le gouverneur républicain George Deukmejian, surnommé, comme Mike Dukakis, le Duke), j'ai l'intention de gagner l'État de Californie", a-t-il ajouté.

Son discours terminé, M. Bush a été acclamé par une foule de bon enfant, tandis qu'un orchestre de rock jouait sur un air à la mode une chanson qu'il a intitulée "Good Night, Mike". L'acteur Chuck Norris, spécialiste des films de type "Rambo", lui a alors présenté une matrice de journal proclamant: "Bush 2, Dukakis 0 (allusion aux deux débats entre les deux candidats), Bush gagne par un raz-de-marée, c'est fini".

Enquête sur des menaces contre Bush

WASHINGTON (Reuter) — Les services secrets américains ont annoncé hier qu'ils enquêtaient à la suite de menaces contre le vice-président George Bush, candidat républicain à la présidence.

Un porte-parole a déclaré que ces menaces étaient contenues dans une lettre non signée envoyée à la Maison-Blanche. A la lettre étaient jointes des photos d'un endroit du Kentucky où le can-

didat Bush avait pris la parole le mois dernier.

Le porte-parole a indiqué que s'agissait d'une enquête de routine, des lettres de menaces contre le président Reagan, Bush ou d'autres hauts responsables de l'administration étant reçues régulièrement. Les services s'emploient à découvrir l'identité de l'expéditeur de la lettre menaçant Bush.

Les Indiens du lac Lubicon sur le sentier de la guerre en Alberta

EDMONTON (PC) — Les Indiens du lac Lubicon étaient au bord de la confrontation avec Ottawa, le gouvernement de l'Alberta, vendredi.

Pendant que les négociateurs des autochtones et ceux de la province s'efforçaient de concocter un accord de dernière minute, des membres de la bande mettaient la dernière main à leurs préparatifs en vue de dresser des barrières sur les cinq routes principales menant à un territoire de

10,000-kilomètres carrés, qu'ils considèrent comme leur terre ancestrale.

La semaine dernière, les Lubicon avaient proclamé leur indépendance, ajoutant qu'ils n'étaient pas soumis aux décisions des tribunaux canadiens.

Le premier ministre albertain Don Getty a pris l'initiative de ces pourparlers de la dernière heure, espérant ainsi prévenir le blocus routier. C'est la première fois que les Indiens Lubicon né-

gocient avec la province. Auparavant, ils ne discutaient qu'avec Ottawa, puisque les affaires autochtones et les revendications territoriales sont du ressort fédéral.

Même si les terres revendiquées par les Indiens Lubicon sont propriété de la province, toute entente éventuelle devra néanmoins être approuvée par les autorités fédérales.

En annonçant les pourparlers jeudi, le ministre Getty avait cependant laissé entendre que si les barrières étaient érigées, les négociations seraient interrompues.

De son côté le ministre canadien des Affaires indiennes, M. Bill McKnight, a affirmé qu'il n'avait nulle intention d'intervenir dans les pourparlers.

Et les négociateurs des Indiens n'entretenaient guère d'espoir d'en venir à un règlement négocié du conflit.

Les Indiens Lubicon réclament une réserve d'environ 225 kilomètres carrés, et le contrôle environnemental sur 10,000 autres kilomètres carrés.

Ottawa leur a offert, à titre provisoire, 66 kilomètres carrés.

Un preneur d'otages arrêté dans un consultat américain

VERACRUZ, Mexique (AFP) — Une prise d'otages dans la représentation consulaire des États-Unis à Veracruz (Est du Mexique) s'est terminée dans la nuit de jeudi à vendredi avec l'arrestation d'un homme qui y avait fait irruption jeudi vers midi et demandait qu'une affaire d'héritage soit réglée en sa faveur.

L'agent consulaire américain, M. Edwin Culp, et sa secrétaire Teresa de Jesus Horst, ont été retenus pendant quinze heures par l'homme qui les menaçait avec un pistolet et semblait "très nerveux mais décidé", selon les déclarations faites par téléphone à la police par M. Culp pendant la prise d'otages.

L'Américain a été libéré vendredi vers 03h00 locales, lorsque le preneur d'otages, un certain Francisco Delfin, a quitté les lieux de son plein gré à la suite de la médiation d'un ancien député mexicain qu'il connaissait.

Delfin demandait aux autorités mexicaines de régler un conflit concernant un héritage, qui l'opposait à son frère et à sa mère. Il réclamait que justice lui soit rendue par le versement de 800

millions de pesos (quelque \$300,000 US), a expliqué le major Javier Lopez, sous-directeur de la Sécurité de l'État de Veracruz.

L'homme avait fait irruption dans les locaux consulaires américains à Veracruz, port situé sur le golfe du Mexique à quelque 430 km au sud-est de la capitale, jeudi vers midi. Peu après, le bâtiment avait été encerclé par les forces de sécurité mexicaines.

Un porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Mexico a indiqué que des représentants de l'ambassade et des autorités mexicaines avaient discuté avec le preneur d'otages afin de le convaincre d'abandonner son action.

La libération des otages a été obtenue sans emploi de force et il incombe maintenant aux autorités mexicaines de régler cette affaire selon les lois du pays, a ajouté le porte-parole.

Jeudi dans la soirée, l'ancien député mexicain Ruben Ojeda s'était rendu dans les locaux consulaires pour discuter avec Delfin. Avant d'y entrer, M. Ojeda avait enlevé sa chemise pour bien montrer qu'il n'était pas armé.

Accord du lac Meech: l'Alberta n'a pas exercé de pression sur le Manitoba

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement albertain croit que l'Accord du lac Meech est essentiel pour réaliser la réforme du Sénat, mais aucune pression n'a été exercée sur le gouvernement manitobain pour qu'il l'adopte.

Des représentants du gouvernement manitobain ont eu des entretiens hier avec les membres du Comité albertain pour la réforme du Sénat, présidé par le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta Jim Horsman.

Le Manitoba est la seule province, avec le Nouveau-Brunswick, à n'avoir toujours pas entériné l'Accord du lac Meech, qui reconnaît au Québec le statut de société distincte. L'accord prévoit aussi une conférence des premiers ministres sur la réforme du Sénat.

Le comité albertain essaie de vendre aux autres provinces la réforme dite "des trois E": un Sé-

nat efficace, élu, et avec une représentation égale.

Le ministre Horsman a déclaré qu'il comprenait la situation dans laquelle se trouve le premier ministre manitobain, Gary Filmon, qui doit légiférer à l'intérieur d'un gouvernement minoritaire. "Nous ne pouvons pas dire à un autre gouvernement comment mener son calendrier législatif, a déclaré M. Horsman, mais nous avons hâte, bien sûr, que ça se fasse."

Les lois manitobaines exigent que des audiences publiques aient lieu avant d'adopter tout amendement constitutionnel. Les libéraux de la province sont opposés à l'Accord du lac Meech, parce qu'il éliminerait toute chance de réformer le Sénat étant donné que l'unanimité des 10 provinces et du gouvernement fédéral est requise afin d'y procéder.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Du sexisme en biologie

par Daniel HANEY

BAR HARBOR (PC-AP) — Maintenant que les scientifiques ont découvert le gène qui fait que l'homme est un homme, certains aimeraient que cesse la discrimination scientifique et qu'on découvre, enfin, le gène qui fait qu'une femme est une femme.

L'hiver dernier, le docteur David Page, de l'Institut Whitehead, à Cambridge, dans le Massachusetts, annonçait la découverte de ce qui apparaît être le déclencheur de la masculinité, le code génétique qui crée des garçons plutôt que des filles.

Si Page a raison, il existe donc une sorte d'interrupteur qui décide du sexe de l'enfant à naître. Ceux qui sont dotés du gène en question lors de la conception seront des garçons. Ceux qui n'auront pas ce gène seront des filles.

Page a soumis plusieurs explications mais de nombreux scientifiques estiment qu'il existe un gène pour la masculinité, alors qu'il n'en existe pas pour la féminité.

cation des garçons et l'autre sur celle des filles.

Elle ajoute que de nombreux experts croient que le gène de la masculinité est indispensable pour l'apparition des testicules et des organes masculins intérieurs et extérieurs. Mais, pour fabriquer des femelles, seule l'absence du même gène est nécessaire.

"Lorsqu'il s'agit du sexe, le processus actif donne les testicules et le processus passif, ou défaut de processus, donne les ovaires. Je ne crois pas que la nature soit créatrice en étant inactive. Il existe certainement un processus actif déterminant la féminité", ajoute le docteur Eicher.

Le docteur Elizabeth Simpson, du Centre d'études cliniques de Harrow, en Angleterre, abonde dans le même sens: "Il serait simple de croire que vous n'avez qu'à déclencher l'interrupteur pour créer la masculinité et que vous n'avez qu'à ne pas agir pour obtenir la féminité".

Les chromosomes

Chaque être humain naît avec deux groupes de gènes, soit les chromosomes sexuels que l'on classe sous les appellations de X et Y. Les femmes possèdent deux chromosomes X tandis que les hommes ont un chromosome X et un Y.

Le docteur Page a découvert que le gène qui semble contrôler la masculinité est sur le chromosome Y. Il a toutefois aussi démontré la présence d'un autre gène très semblable sur le chromosome X mais personne n'a encore pu déterminer son rôle.

Le docteur Eicher croit que ce gène pourrait être celui de la féminité. Le processus de fabrication d'un être pourrait donc fonctionner ainsi: un œuf est fertilisé par le sperme mâle, le gène sexuel sur son chromosome Y déclenche la vie, amorçant une réaction en chaîne des hormones qui, éventuellement, transformeront le fœtus en garçon. Une des tâches du gène serait notamment d'inactiver le gène sexuel féminin sur le chromosome X.

Mais, s'il n'y a aucun gène sexuel sur le chromosome Y, il ne faut que quelques heures pour que le gène sexuel du chromosome X déclenche la fabrication d'un être féminin.

Cette théorie tient actuellement de la spéculation, mais le docteur Eicher affirme avoir découvert des indices chez certains types de souris indiquant un processus de ce genre.

La photocopie a 50 ans

par Patrice LANOY

PARIS (AFP) — La technique qui allait encombrer les bureaux de la planète entière de machines à reproduire fidèlement les textes est née il y a déjà 50 ans, aux États-Unis, dans un studio transformé en laboratoire de fortune, au-dessus d'un bar.

C'est dans une banlieue d'Astoria que, le 22 octobre 1938, Chester Carlson réalisait l'original de la première photocopie sur cuivre d'un texte laconique et dépourvu d'imagination: 10-22-38 Astoria.

Secrétaires, professions libérales, syndicalistes, espions de tous bords ont changé depuis de vie. Laissant tomber polycopieuses, carbonés et appareils photos miniatures, ils ont appris depuis à se servir au rythme de deux milliards de reproductions par jour d'un engin révolutionnaire: le premier photocopieur, pardon, xérophe.

Un produit développé à partir de l'intuition géniale de cet ingénieur de 32 ans qui, comme le veut la tradition, travaillait dans son coin et obtint la première copie le 22 octobre 1938...

Le geste des cols blancs

Carlson avait connu quelques joies d'adolescent grâce à l'imprimerie de Gutenberg et conservait dans l'idée de publier en masse des documents facilement. Le besoin de cette duplication se fait à nouveau sentir quand, physicien diplômé de California Institute of Technology, il entre à la firme d'électronique P. R. Mallory et y devient chef du service des brevets.

Il y remarque très vite qu'il ne dispose jamais d'assez de copies des brevets qu'il enregistre et qu'il est pratiquement impossible de disposer rapidement de copies supplémentaires.

Il n'y a alors qu'une alternative: dactylographier à nouveau les textes originaux, ce qui introduit inévitablement des erreurs, soit les faire photocopier par des maisons spécialisées, ce qui s'avère long et onéreux.

Carlson décide alors que les bureaux devraient être équipés d'une machine qui accepterait un document quelconque et en restituerait aussitôt des copies.

Coup de génie, il décide de ne pas orienter ses recherches vers la photographie conventionnelle, mais vers le secteur inexploré de la photoconductivité et aux travaux de base du Hongrois Paul Selenyi.

Sous les regards réprobateurs de son épouse, il commence dans sa cuisine quelques expériences de base qui le mènent aux principes de la xérophe.

Il dépose son propre brevet en octobre 1937.

difficile à mettre au point, surtout quand il s'agit d'obtenir une image sur une feuille de papier standard. Aujourd'hui, dans l'obscurité, une feuille de sélénium est soumise à une haute tension, qui la sensibilise, puis elle est éclairée par une image de la surface à copier. Les parties sombres attirent une poudre encreuse, ensuite transférée sur une feuille de papier et fixée thermiquement.

Mais l'inventeur est déçu: son procédé rudimentaire, mais fondamentalement nouveau, n'intéresse personne jusqu'en 1944. Et c'est finalement une organisation de recherche sans but lucratif, Battelle Memorial Institute, qui commence à développer lentement son projet.

L'étincelle viendra en 1947 avec la rencontre d'un besoin de nouveauté exprimé par la firme de papier photographique Haloid qui bat de l'aile. Elle a besoin de nouvelles techniques et s'intéresse au principe de Carlson pour diversifier ses activités.

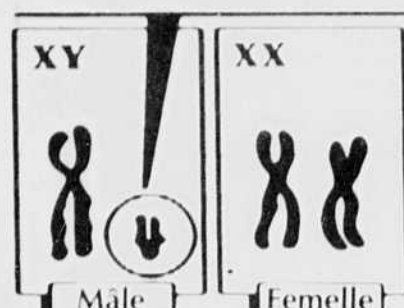
Le premier copieur digne de ce nom, Xerox Copier, est réalisé en

1949. Le terme xérophe est créé.

En 1955, Haloid améliore le procédé sale et encombrant, lance le copieur Copyflo, plus propre que son aîné mais qui passe par une étape de microfilms pour parvenir aux copies finales. Finalement, au prix d'investissements lourds, la révolution est pour 1959, avec l'apparition de Xerox 914, la première photocopieuse sur papier ordinaire économique, simple d'emploi et propre...

Les résultats ne se font pas attendre. Le chiffre d'affaires de la firme, rebaptisée Xerox en 1961 sous le poids de son produit vedette, passe de 2,6 millions \$ à 22,6 millions \$ en l'espace de trois ans. Il ne restait plus qu'à construire d'urgence des usines pour abreuver un marché en folie.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de l'entreprise est le premier au monde dans le secteur de la photocopie avec 7,8 milliards \$, soit 39 pour cent du marché mondial, devant Canon, second avec 2,3 milliards \$.



Les chercheurs ne sont pas d'accord sur l'interprétation d'une théorie qui suggère que le sexe d'une personne est déterminé par la présence ou l'absence d'un gène sur le chromosome Y.

Une chercheuse au moins désapprouve cette interprétation. Le docteur Eva Eicher, généticienne des Laboratoires Jackson, à Bar Harbor, dans le Maine, affirme ne pas vouloir susciter une controverse avec le docteur Page mais elle soutient que c'est l'interprétation de sa découverte qui est faussée.

"Il existe du sexisme, même en biologie. Personne ne le niera. Cette forme de sexisme influence même la façon des chercheurs d'aborder les problèmes biologiques, notamment ceux portant sur la détermination des sexes", affirme le docteur Eicher.

Même le langage génétique est sexiste puisqu'on utilise inconsciemment les termes dominant et récessif lorsqu'on parle des rôles de l'homme ou de la femme.

Selon la théorie du docteur Eicher qui rappelle qu'il ne s'agit que d'une théorie, le code génétique de la race humaine contient deux gènes sexuels. L'un contient les instructions sur la fabri-

A cause d'un rayon mystérieux

La physique remise en cause?

ALBUQUERQUE (AP) — Un rayon puissant émis par un système stellaire à 14.000 années-lumière de la Terre pourrait apporter la preuve de l'existence d'un nouveau type de particules et remettre en cause certaines données essentielles de la physique.

Le rayon, qui transporte un flux d'énergie estimé à un million de milliards d'électrons-volts, provient d'une étoile à neutrons, Hercules X-1, dans la constellation Hercules, a déclaré le docteur Guirang Yodh, de l'Université de Californie à Irvine.

Cette étoile de la taille de la Lune possède une très forte densité, avec une masse près de deux fois supérieure à celle du Soleil. L'étoile à neutrons est une sorte d'énorme aimant qui tourne sur lui-même et crée de très forts champs magnétiques.

Le rayon avait été décelé pour la première fois en juillet 1986 par le laboratoire de Los Alamos. À l'origine les physiciens avaient pensé qu'il s'agissait de photons.

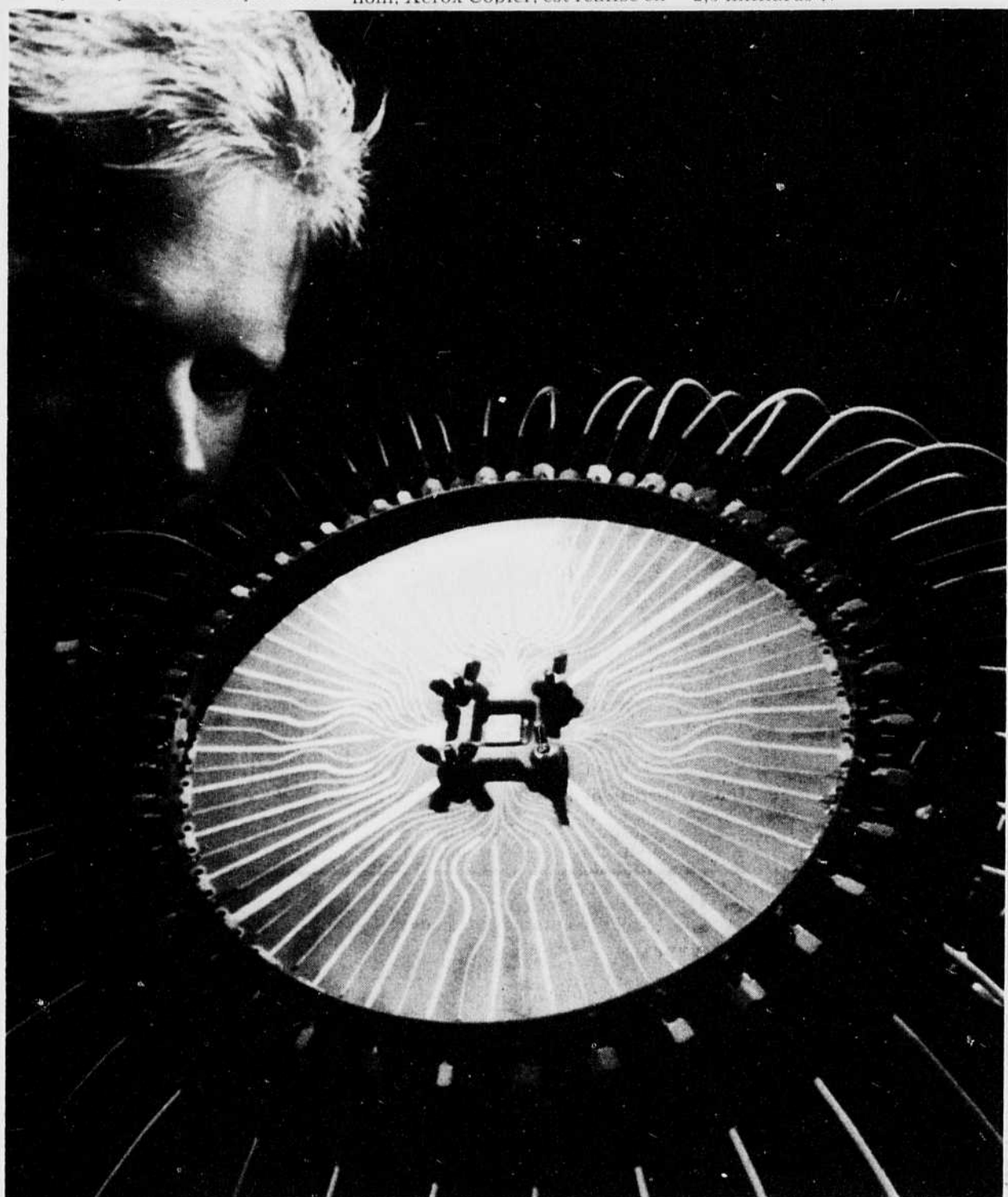
Or les observations ont permis de constater que le rayon produit une pluie de particules dans la partie supérieure de l'atmosphère. Cette découverte pourrait modifier les théories sur les sources d'énergie dans l'univers et sur la structure élémentaire de la matière.

Cet étrange rayon a été détecté

par deux autres laboratoires américains. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer son comportement étrange, notamment l'existence d'une particule encore inconnue. "Le phénomène est inexplicable en l'état actuel des connaissances", a déclaré le docteur Yodh.

Une communication technique sur ce mystérieux rayon doit être publiée dans la publication scientifique internationale Physical Review Letters.

Les chercheurs avaient tardé à annoncer cette découverte afin de bien s'assurer de l'existence du rayon et d'apporter un début d'explication.



Performance évaluée avec précision

Un technicien utilise un appareil sophistiqué mis au point par la firme américaine Hughes Aircraft pour évaluer avec précision la performance d'une puce de circuit intégré faite d'arséniure de gallium lorsqu'elle est traversée par un courant électrique

d'une fréquence de neuf gigahertz. Si les espoirs placés sur l'arséniure de gallium s'avèrent fondés, ce matériau pourrait remplacer le silicone dans la fabrication des puces d'ordinateur.

KIT A. TOUT
le meuble
BRANCHE

Causeuse AVANTI en tissu gris à motifs blancs et noirs.
Ensemble de tables et étagère AMISCO en mélamine noire et métal gris.
Tableau REN WIL.

Nous disposons en magasin d'une vaste sélection de meubles, faciles à assembler, vous permettant de créer un intérieur à votre image.

Vous trouverez aussi une foule d'articles tels que lampes, cadres et accessoires de couleurs variées qui pourront agrémenter l'ambiance de votre foyer.

La boutique KIT A TOUT
Édifice Bureau
600, rue Galt Ouest
Sherbrooke 569-9588



NON à la menace d'une taxe sur l'hébergement

L'Association des hôteliers du Québec — seul porte-parole officiel de l'hôtellerie depuis 1949 — s'oppose formellement au retour d'une taxe sur l'hébergement.

Nous sommes **CONTRE** l'imposition de cette taxe parce que le Gouvernement du Québec nous en a débarrassés en 1978; c'est un acquis pour l'industrie hôtelière et pour notre clientèle. Celle-ci est composée à 75% de voyageurs originaires du Québec.

Nous disons **NON** au retour de cette taxe parce que notre industrie est déjà la plus taxée du pays en ce qui touche l'impôt foncier, sans compter les taxes sur les repas, les taxes municipales et scolaires, les taxes sur l'alcool, sur l'essence, sur les achats, etc.

Nous sommes **OPPOSÉS** au retour de la taxe sur les chambres parce que nous consentons déjà des rabais importants en périodes creuses pour maintenir des rentrées de fonds minimales, afin d'assurer la survie de nos établissements et le maintien des emplois.

Nous ne voulons **PAS** de cette taxe parce que la conjoncture économique nous impose déjà des tarifs élevés et souvent peu concurrentiels.

Nous **CONTESTONS** le bien-fondé du retour de la taxe sur l'hébergement, suggéré au Gouvernement

du Québec par l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal dans un mémoire communiqué aux autorités compétentes en janvier 88. Le même O.C.T.G.M. s'est permis de relancer cette idée sans consulter l'industrie hôtelière, et malgré l'opposition d'un représentant hôtelier à un comité du travail sur l'organisation de la promotion touristique dans la région de Montréal — sans la participation de l'Association des hôteliers du Québec.

Nous **AFFIRMONS** que le paupérisme dont souffre l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal est attribuable à son organisation plutôt qu'à un manque de ressources financières.

L'Association des hôteliers du Québec reçoit ici l'**APPUI TOTAL ET ENTIER** des organismes suivants, directement intéressés au succès de

l'industrie hôtelière et touristique :

- L'Association des hôtels du Grand Montréal
- L'Association des hôtels du district de Québec
- L'Association des restaurateurs du Québec
- L'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants du Québec
- La Chambre de commerce du Québec
- Le Board of Trade de Montréal
- Le Conseil du patronat
- L'Association des villes de congrès du Québec (17 villes)

Saviez-vous que...

les membres de l'Association des hôteliers du Québec assurent plus de 50 000 emplois-an, et paient plus de 973 millions de dollars en salaires par année?

Saviez-vous que...

les quelque 740 membres de l'Association des hôteliers du Québec dépensent 112 millions de dollars par année pour la publicité et la commercialisation de leurs entreprises?

Saviez-vous que...

le tourisme est la première industrie du Québec en termes d'emplois et qu'elle est la principale génératrice de devises étrangères au Québec; qu'en outre elle est créatrice d'emplois non spécialisés à court terme, mais que cette même industrie est le parent pauvre parmi les ministères du Québec?

Saviez-vous que...

le budget dudit ministère est de 79 millions de dollars au regard du budget de «l'organisme relevant du ministre délégué à l'administration» (900 millions), au regard de «l'organisme relevant du ministre délégué à la condition féminine» (102 millions), au regard des «Organismes relevant de la Vice-présidente du Conseil exécutif» (209 millions) et au regard du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche (211 millions)?

Saviez-vous que...

les partisans du retour de la taxe sur l'hébergement nous forceraient à imiter d'autres provinces ou États des États-Unis où sévit cette taxe? Pourtant, la situation de l'industrie hôtelière d'ici n'est aucunement comparable à celle qui prévaut ailleurs.

Saviez-vous que...

la Floride, qui avait imposé en avril 87 une taxe de vente affectant particulièrement l'hôtellerie, a rescindé cette mesure sept mois plus tard, après le désastreux «boycott» qui s'ensuivit à la grandeur de l'État, causant la perte de 157 000 nuitées et 36 millions de dollars en revenus hôteliers?

Saviez-vous que...

la Ville de Montréal a donné son aval à la taxe, elle qui impose déjà à ses hôteliers la charge d'acquitter une partie de la surtaxe olympique?



Saviez-vous que...

les Chambres de commerce de Montréal et du district de Québec sont prêtes à donner leur accord au retour de la taxe, sans avoir jamais consulté les premiers intéressés, soit les membres de l'Association des hôteliers du Québec?

Saviez-vous que...

la Chambre de commerce du Québec, pour sa part, s'inquiétant du retour de la taxe nocive sur l'hébergement, a formé récemment un Comité sur l'industrie touristique provinciale?

Saviez-vous que...

La Presse (le 4 septembre 88) et Le Soleil (le 18 septembre 88) se sont prononcés en éditoriaux contre le retour de l'odieuse taxe?

Saviez-vous que...

le ministre du Tourisme, M. Gratton, nous a bel et bien affirmé par écrit, le 9 mars 88: «Il est certain que le Gouvernement du Québec ne prendra aucune décision dans ce dossier avant que tous les intéressés aient été consultés et qu'un consensus ait pu être dégagé. La concertation et la collaboration de tous les intéressés sont trop essentielles au succès de nos efforts pour que le Gouvernement impose une solution qui ne répondrait pas aux intérêts légitimes de partenaires aussi importants que les hôteliers.»

Saviez-vous que...

Mme Lise Bacon, vice-premier ministre, a signé exactement le même texte le 14 mars 88?

Saviez-vous que...

Association des hôteliers
du Québec
3744, rue Saint-Denis
Montréal, Québec
H2X 3L7



QUÉBEC

Meilleur support aux régions par des pouvoirs accrus à l'OPDQ

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois des Transports responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, publiera dans 15 jours un plan d'action en matière de développement régional qui donnera un rôle accru à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Ce plan d'action sera la première politique "articulée et horizontale" d'un gouvernement québécois en matière de développement régional, a indiqué hier M. Côté devant les membres de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), réunis en congrès à Québec.

Sans vouloir donner trop de détails sur cette nouvelle politique, le ministre a promis que sa nouvelle politique offrirait un "support technique aux régions défavorisées pour le démarrage et le pré-démarrage d'entreprise".

Concertation

À la presse, il a déclaré que la politique "va créer une amorce de concertation sur le plan de l'action gouvernementale en matière de développement régional".

Le nerf de cette politique sera l'OPDQ, a-t-on appris par ailleurs. L'office, qui a maintenant un budget de \$68 millions, pourrait prendre de l'expansion. L'OPDQ est chargé de donner des subventions aux projets qui ne passent pas à travers les programmes gouvernementaux présentant des normes.

L'Office a déjà amorcé le virage que poursuivra M. Côté avec

sa politique en accordant davantage de subventions aux immobilisations qu'au fonctionnement (de projets).

Le ministre a par ailleurs signalé qu'il se servira de l'entente fédérale-provinciale signée récemment avec Ottawa pour appliquer sa nouvelle politique. L'entente se chiffre à \$820 millions. "J'avais mon plan en tête lorsque j'ai négocié l'entente fédérale-provinciale à Ottawa", a-t-il lancé.

Le ministre a été bien reçu hier par les membres de l'UMRCQ, avec lesquels il s'est entretenu dans le cadre d'un atelier sur le développement régional.

Les membres lui ont indiqué qu'ils voulaient maintenir la formule des sommets socio-économiques dans les régions mais qu'ils souhaitent une amélioration au niveau du "suivi" de ces sommets.

Centralisation

Ils se sont également dit préoccupés par la grande centralisation qui prévaut encore chez les fonctionnaires chargés de développement régional. D'accord avec eux, M. Côté a dit souhaiter lui-même une décentralisation des fonctionnaires en régions. "On devra poser des gestes drastiques (sic) en ce sens", a-t-il prévenu, ajoutant que c'est là le "dernier dossier qui reste à régler dans le domaine du développement régional".

Quant à la question du zonage agricole et des schémas d'amé-

nagement, le ministre a indiqué aux MRC - qui souhaitent plus de souplesse quant à l'établis-

sement de zones vertes - que le dossier serait vraisemblablement réglé à l'automne.

10 000\$ en argent

tv HEBDO G R O L O

À GAGNER CHAQUE SEMAINE 100 \$ - 500 \$

Voici les numéros gagnants pour la semaine du 10 au 14 octobre 1988:

Lundi 10 octobre:
02, 12, 29, 40, 47, 54, 59, 70, 80, 88

Mardi 11 octobre:
06, 22, 31, 42, 48, 55, 66, 73, 83, 92

Mercredi 12 octobre:
08, 24, 32, 44, 50, 56, 67, 77, 84, 93

Jeudi 13 octobre:
09, 25, 37, 45, 52, 57, 68, 78, 86, 96

Vendredi 14 octobre:
11, 28, 38, 46, 53, 58, 69, 79, 87, 99

Pour réclamer un prix en argent, une personne doit retourner son formulaire de participation par courrier recommandé, jusqu'au mardi 18 octobre 1988, le cachet de la poste en faisant foi, à: Jeu TV HEBDO, Maheu, Noisieux, comptables agréés, 2 Complexe Desjardins, bureau 2600, C.P. 153, Montréal (Québec) H5B 1E8, en prenant soin de conserver une photocopie. LA FIRME MAHEU NOISEUX EST CHARGÉE DE LA VÉRIFICATION FINALE ET OFFICIELLE DES CARTES GAGNANTES ET DE L'ATTRIBUTION DES PRIX EN ARGENT.

UN ANNIVERSAIRE



La personne, dont c'est l'anniversaire, recevra:

- * un toutou très attachant
- * un parchemin authentique
- * une délicieuse "petite attention"
- * une tournée spéciale à tous ceux qui accompagnent la personne fêtée



TOUT CELA POUR SEULEMENT **25\$**

HÔTEL

LE BARON

3200 ouest, rue King
Sherbrooke

RÉSERVATIONS:
567-3941

COIFFURE



RABAIS 35% DES ÉPARGNES SENSATIONNELLES SUR UNE PERMANENTE

incluant shampoing, coupe, séchage ou mise en plis

- Avec ou sans rendez-vous
- Consultation gratuite
- Possibilité de crédit

Ex.: Glemby
revitalisante
45⁵⁰

Offre en vigueur jusqu'au 12 novembre 1988.
Offre non valable dans les Succursales Mariposa.
Séjournez avec nous toute une offre.

Les mentions "Ord." ou "État." de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.
Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. **Sherbrooke**, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

SEARS

Vous en avez pour votre argent... et plus!

43209

CONVECTAIR

Le système de chauffage électrique qui ajoute de la chaleur au décor.

"J'ai rénové ma salle de bain à mon goût. Moi, sortir de la douche et frissonner, il n'en était plus question! **Convectair** a justement une unité spéciale avec minuterie qui réchauffe l'air plus rapidement!"

approuvé par l'ACNOR.

"Dans ma maison neuve, j'ai fait installer du **Convectair**; maintenant, finies les pièces trop chaudes ou trop froides, la chaleur est égale partout."

Convectair vous procure un plus grand confort parce qu'il assure une circulation beaucoup plus efficace de la chaleur. Grâce à son thermostat électronique intégré, **Convectair** exerce un meilleur contrôle de la température de chaque pièce. Les unités **Convectair** sont disponibles en une gamme très pratique de format et de puissance. Par exemple, un **Convectair** de 28 pouces donne plus de rendement qu'une plinthe de 8 pieds. **Convectair** peut être utilisé comme système de chauffage principal ou auxiliaire. Consultez votre maître électricien ou téléphonez à (514) 332-5701.

OUI, je désire en savoir davantage, sans engagement de ma part, sur les systèmes de chauffage électrique **CONVECTAIR**.

☐ Envoyez-moi le nom d'un maître électricien de ma région.
☐ Envoyez-moi plus de documentation

— EN MAJUSCULE S.V.P. —

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TELEPHONE: DOMICILE

BUREAU

Retourer à: **CONVECTAIR-NMT INC.**
3524, boul. Paré, Saint-Laurent (Québec) H4R 2J5 Tél. (514) 332-5701